INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 221 Avril 2021 - 150 DA

www.actuel-dz.com

L 21221 - 04 - A - 150 DA - DZ

Flambée des prix durant le Ramadhan

Un rituel !

En plus de la double crise économique et sanitaire, l'Algérien lambda n'aura aucun répit durant ce mois de Ramadhan 2021.

CASH
ASSURANCES

Votre Partenaire Conseil

Vous ACCOMPAGNE Au Quotidien

www.cash-assurances.dz

Édito

Juger sur pièces

Quel est le budget dont on doit disposer pour affronter les dépenses alimentaires de ce mois de Ramadhan 2021 ? Une question sensible et pertinente à la fois qui taraude l'esprit de nombreux chefs de ménage pendant tout un mois. Et bien malins parmi les citoyens lambda qui vont réussir ce difficile exercice d'équilibrisme, puisque sortir indemne de ce parcours du combattant relève tout simplement de l'exploit, surtout en cette période de pandémie.

Exceptionnellement pour cette année, ce mois de Ramadhan a été précédé par une période très sensible marquée par la flambée des prix des denrées alimentaires de large consommation, ce qui n'a pas manqué de mettre à rude épreuve les petites bourses.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, les infortunés consommateurs ont été placés devant le fait accompli bien avant l'entame du mois sacré, malgré que nous ayons pris l'habitude de l'accueillir par une augmentation générale des prix des produits alimentaires. Le Ramadhan a beau être le mois du jeûne, mais il est aussi celui pendant lequel la consommation explose, synonyme de gaspillage de nourriture.

Cela étant dit, il s'avère que les pouvoirs publics, tous secteurs confondus, y compris les organisations nationales des commerçants et des agriculteurs, ont pris des engagements dans le sens d'une maîtrise du marché durant le Ramadhan afin de contrer la spéculation et le monopole. Bien évidemment, il ne reste aux Algériens que d'attendre pour juger sur pièces, histoire d'alimenter la vox populi. De notre côté, on a qu'à souhaiter bon Ramadhan à tous■

R. K.

Vu ailleurs... en images

Egypte : Le trafic maritime interrompu sur l'une des routes commerciales les plus fréquentées du monde

Le blocage du canal de Suez par le porte-conteneurs Ever Given a tenu le monde en haleine pendant près d'une semaine. L'Egypte à elle seule a perdu entre 12 et 15 millions de dollars par jour. Environ 12 % du commerce mondial transitent par le canal de Suez, qui est une source essentielle de revenus pour l'Égypte, à laquelle il rapporte chaque année environ 5 milliards de dollars.

Nigeria : Un Nigérian pêche un poisson estimé à 7.000.000 de Fcfa et le mange

L'homme a posé avec sa prise, mais ignorait qu'il venait là de pêcher l'un des poissons les plus rapides au monde. Le poisson pêché pesait près de 600 kg d'une valeur d'environ 10.800 euros. Mais par la suite, il l'a mangé avec les habitants de son village. Il a ainsi englouti une belle richesse…

Mexique : De faux vaccins Sputnik saisis dans un aéroport

Le gouvernement mexicain a indiqué que les faux vaccins Sputnik, saisis à l'aéroport international de Campeche, devaient être acheminés au Honduras à bord d'un jet privé. La cargaison comportait plus de 5.700 doses renfermées dans deux réfrigérateurs.

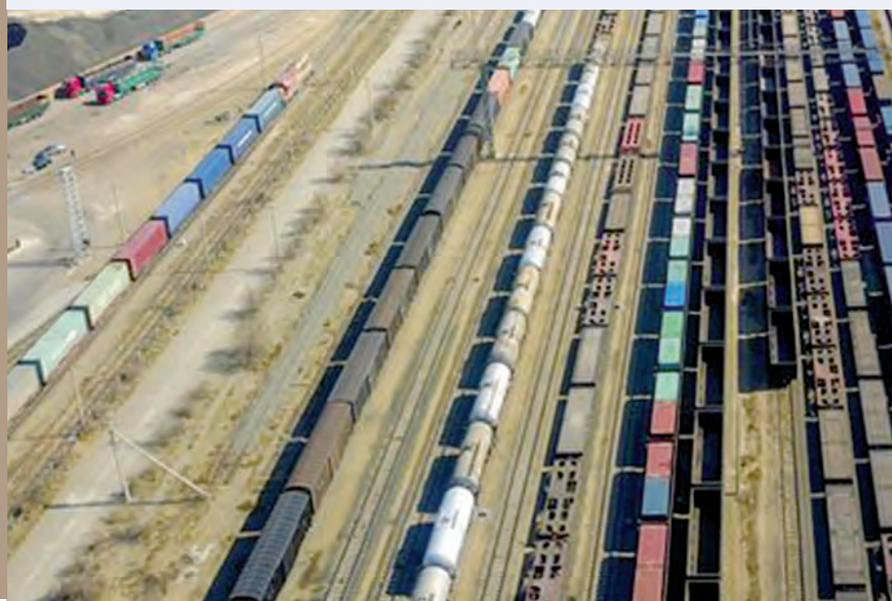

Allemagne : Le plus jeune milliardaire du monde est un adolescent allemand

Kevin David Lehmann, 18 ans, vaut 3,3 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros environ) et cela, après avoir hérité de son père des parts de la chaîne de drogueries allemande Dm-drogerie markt. Dm-drogerie markt, qui est à l'origine de la fortune de Kevin David Lehmann, est la première chaîne du genre en Allemagne. Elle a été fondée en 1974 et elle emploie plus de 41.000 personnes dans plus de 2.000 magasins en Allemagne.

Chine : Elle lance sa cryptomonnaie d'État

La Banque centrale chinoise vient d'introduire une monnaie numérique dans quatre municipalités qui font partie d'un test grandeur nature. Une première pour une institution de cette envergure. La Banque centrale a aussi déclaré que le passage à un système de paiement numérique géré directement par le gouvernement va aider à lutter contre le blanchiment d'argent, les jeux d'argent et le financement du terrorisme.

Royaume-Uni : Trois mois après le Brexit, la lourde facture pour le Royaume-Uni

Paperasse administrative, contrôles renforcés, délais d'attente aux postes frontières…. trois mois après la sortie du Royaume-Uni, les effets du Brexit se font toujours sentir pour les industriels. En janvier, les exportations du Royaume-Uni vers l'Union européenne ont plongé de 41%. Pour les pêcheurs, le réveil a été encore plus brutal. En janvier, les exportations de poissons et de coquillages ont reculé de 83%. Pour l'agroalimentaire en général, la chute est de 63%, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Chine : Un port terrestre accueille plus de 600 trains de fret depuis le début de l'année

Un total de 631 trains de fret Chine-Europe ont traversé cette année le port frontalier d'Erenhot, dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine. Le port d'Erenhot est le seul port ferroviaire entre la Chine et la Mongolie par lequel passent 45 itinéraires de trains de fret Chine-Europe. Ces itinéraires commencent dans plus de 40 villes chinoises et aboutissent à 60 destinations dans dix pays à travers le monde, dont Hambourg, Rotterdam, Moscou et Varsovie...

SOMMAIRE n° 221 - Avril 2021

EDITO

Juger sur pièces

Exceptionnellement pour cette année, ce mois de Ramadhan a été précédé par une période très sensible marquée par la flambée des prix des denrées alimentaires de large consommation, ce qui n'a pas manqué de mettre à rude épreuve les petites bourses■

Chiffre du mois

7,86%

Les importations de l'Algérie ont enregistré en janvier et février 2021 une baisse de 7,86%■

Phrase du mois

Aymen Benabderrahmane, ministre des Finances :

« Les banques doivent redoubler d'efforts et aller de l'avant au titre du processus de numérisation, en bénéficiant d'un plan promotionnel bien ficelé pour leur permettre de rester à l'écoute des clients■ »

8 Ramadhan 2021
Le panier de la ménagère à l'épreuve de la mercuriale

12 Perspectives économiques en Algérie pour l'année 2021
Un PIB à 3,4% ?

14 Derrière les programmes économiques ambitieux
Des lacunes à corriger au plus vite !

16 Relance économique
La création d'un ministère de l'Economie se profile

18 Inflation
Persistance et impact sur le pouvoir d'achat

20 Publi-rédactionnel
Harmonisez votre entreprise avec INSIDJAM ERP !

22 Flambée des prix
L'arme de contrôle enrayée !

24 Diplomatie économique algérienne
Enfin le réveil tant attendu !

26 Redressement de la valeur du dinar
Les promesses du premier argentier du pays

28 Changement de la monnaie nationale
Les experts divisés

30 Crise financière
Injecter des liquidités pour soulager l'économie nationale

32 Fiscalité ordinaire
Trop de pression sur les salariés !

34 Récupération de l'argent de la corruption transféré à l'étranger
Les premières investigations portent leurs fruits

36 Mustapha Rezzoug, directeur général de MAPFRE Assistance Algérie :
« Certaines sociétés d'assurance ont perdu 100% de leur chiffre d'affaires »

38 Secteur des assurances
Comment sortir de la crise ?

40 Assurances, 6% de baisse du chiffre d'affaires en 2020
La digitalisation, une voie salutaire

42 Catastrophes naturelles
L'assurance fait défaut !

44 Redémarrage de la machine industrielle
Élaboration d'une feuille de route spéciale d'urgence

46 Prix du pétrole
Vers une hausse durable ?

48 Torchage
Un vrai dilemme pour la Sonatrach

50 Énergies renouvelables
En 2032, l'Algérie deviendra pionnière en Afrique ?

54 Industrie minière
Un plan d'action pour relancer le secteur

56 Économie numérique
Un moteur de croissance économique en gestation

58 A trois mois du début de la saison estivale
L'été s'annonce « chaud » pour les professionnels du tourisme

60 Chine vs USA
Une confrontation aux lendemains incertains

62 Portrait : Rabah Arezki
Un pionnier de la finance

↑ TOP

Hausse des exportations algériennes vers la Mauritanie

Les exportations algériennes vers la Mauritanie ont enregistré une hausse de 205% durant le premier trimestre de 2021 par rapport à la même période en 2020▪

FLOP ↓

La SNTF accuse une perte

Les pertes de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour l'année 2020 s'élèvent à 14,7 milliards de dinars▪

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Avril 2021

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Ramadhan 2021

Le panier de la ménagère à l'épreuve de la mercuriale

Scepticisme. Comment peut-on avoir un circuit commercial sain en Algérie durant le mois sacré ? Telle est la question qui brûle les lèvres de tous les experts économistes au vu des dernières évolutions qu'a connues le marché, avec à leur tête, une équation difficile à résoudre : l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat.

Un Ramadhan accessible à toutes les bourses, des produits alimentaires et de première consommation disponibles à des prix abordables ou encore une protection des intérêts du consommateur par la loi... Les Algériens sont sceptiques à l'entame du mois sacré par rapport à la résilience du porte-monnaie. Traumatisés par une année 2020 aux allures d'apocalypse avant l'heure, ils s'attendent à passer 30 jours à la merci des commerçants et de leur *« saute d'humeur »*. Et pour cause, la question des prix, sujet à la spéculation et à l'anarchie durant le Ramadhan, se pose chaque année. Entre fausses pénuries et vraies crises, les ménages algériens ne savent plus à quel saint se vouer. A commencer par le cas des viandes blanches et rouges, produits phares, dont la consommation augmente substantiellement durant cette période. La demande est telle qu'elle est estimée entre 90.000 et 100.000 tonnes en moyenne.

Pour soutenir la production nationale, le gouvernement a décidé d'importer 2.500 tonnes de viandes rouges congelées à partir d'Espagne. A ce titre, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a rassuré, fin mars, les citoyens quant à la disponibilité des produits alimentaires de large consommation. Il a indiqué que les secteurs concernés avaient pris les mesures nécessaires pour assurer la disponibilité des produits sur les marchés nationaux durant le Ramadhan, précisant que 1,6 million de tonnes de fruits et légumes, 24.000 tonnes de sucre et 25.000 tonnes d'huile devraient être mises sur le marché durant le mois sacré.

Concernant la pénurie de l'huile de table, M. Rezig a expliqué que l'augmentation des prix des matières premières sur le marché international et des coûts d'acheminement avaient contribué à la hausse du prix de gros de ce produit, passé de 570 DA à 590 DA, réduisant ainsi la marge bénéficiaire d'un grand nombre de grossistes qui se sont alors retirés de l'opération. Le ministre a, à ce propos, fait savoir que *« l'Etat a remboursé la différence, à travers le Trésor public, et régulé à nouveau les prix ramenés à 570 DA »*.

Anca : le stock de produits sera suffisant !

Le spectre des pénuries de produits de base, comme le lait, la semoule ou plus récemment l'huile de table, inquiète tout particulièrement les Algériens qui s'y préparent, à leur façon, en constituant leurs propres stocks. Mais à en croire l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), cela est inutile ! Les étalages ne manqueront de rien. Selon une déclaration de son président, El Hadj Tahar Boulenouar, la disponibilité du stock de produits destinés à la consommation pendant et même après le mois de Ramadhan en Algérie est assurée. *« On pourrait commercialiser plus de 700.000 tonnes de légumes et de fruits, selon les estimations »*, a affirmé Boulenouar lors d'une récente déclaration.

Le représentant des commerçants a également indiqué que cette disponibilité est d'autant plus abondante, si l'on tient compte des quantités destinées à la consommation durant ces trois dernières années estimées entre 500.000 et 600.000 tonnes.

Néanmoins, les indicateurs macroéconomiques du premier trimestre 2021 indiquent clairement que la tendance haussière des prix en Algérie a encore de beaux jours devant elle. En effet, le taux d'inflation moyen annuel a atteint 2,6% à fin janvier dernier, selon les données de l'ONS. Par ailleurs, la variation mensuelle des prix à la consommation est de +0,6%. En termes d'évolution et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une augmentation de 1% ; une variation induite aussi bien par l'évolution des produits agricoles frais

que par celle des produits alimentaires industriels. Les produits agricoles frais ont connu ainsi un relèvement du prix de 1,3%. Il s'explique principalement par une hausse des prix des viandes rouges (+0,9%), des légumes (+6,7%) et du poisson (+8,5%). D'autre part, les importations de céréales vont bon train depuis le début de l'année. L'Algérie a lancé plusieurs appels d'offres pour l'acquisition de blé tendre, de blé meunier et de maïs pour des quantités qui avoisinent le million de tonnes.

Le pouvoir d'achat des ménages tiendra-t-il le coup ?

« L'Algérie pourrait connaître, suite à la crise de la Covid-19, une augmentation des indices de pauvreté au sens multidimensionnel. La pression monétaire sur les ménages à cause de la Covid-19 peut entraver l'accès à une nutrition saine, variée et adéquate, avec des conséquences plus fortement ressenties par les enfants. Elle peut également modifier le comportement des consommateurs, les poussant, par exemple, à réduire la variété des aliments pour faire des épargnes ». Selon une étude menée par le syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) et la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA), un ménage algérien composé de cinq personnes a besoin de 81.751.14 DA/mois pour subvenir à ses besoins, contre 73.027 DA/mois en 2017, soit une évolution de 12%.

Malgré une revalorisation du salaire minimum à 20.000 DA, sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les estimations du Snapap et de la CGATA sont aux antipodes des réalités du pouvoir d'achat en Algérie, qui est mis à rude épreuve par la dépréciation de la valeur de la monnaie nationale.

La Confédération des syndicats autonomes exige plutôt une révision de la politique salariale de manière à atteindre un équilibre dans le pouvoir d'achat et à préserver la dignité des employés et des travailleurs, de même qu'elle appelle à la création de l'Observatoire national du pouvoir d'achat et de l'indice du coût de la vie. Enfin, le secteur informel qui fleurit durant la période de Ramadhan aura également son mot à dire dans la régulation des prix. Souvent pointé du doigt à cause de ses effets inflationnistes ou de concurrence déloyale, l'informel pose également problème du fait de sa présence tentaculaire, lui permettant de concentrer un capital monétaire, grâce auquel il peut agir à tout moment sur l'ensemble de la chaîne de distribution. De son côté, l'État met davantage de pression fiscale sur les activités légales.

« Les circuits de distribution dans l'agroalimentaire attirent une multitude d'intermédiaires occasionnels, encouragés par l'emballement de la demande sur les denrées alimentaires à l'occasion des fêtes ou du mois de jeûne, leur permettant de tirer des gains substantiels au détriment des consommateurs », explique Brahim Guendouzi, professeur en économie■

K. B.

Mustapha Zebdi, président de l'Apoce :

«Nous estimons la hausse des prix durant le Ramadhan à 50% en comparaison avec le reste de l'année »

Entretien réalisé par K. Batache

L'ACTUEL : Quelle est votre lecture de l'évolution de la consommation et du marché durant le mois de ramadhan au vu des derniers événements que nous avons vécus ?

Mustapha Zebdi : Effectivement, il y a eu plusieurs perturbations au niveau du marché durant les derniers mois. Un phénomène qui persiste malgré tous les efforts consentis par les autorités compétentes. Chez l'Apoce, nous avons tiré la sonnette d'alarme assez tôt, en insistant sur les raisons qui expliquent les pénuries, les problèmes d'approvisionnement et les ruptures au niveau de la chaîne de distribution et autres prix en dents de scie. Il s'agit en premier lieu de la spéculation et de l'absence de régulation.

En ce qui concerne la disponibilité de certains produits ayant, par moment, manqué à l'appel sur les étals, nous avons constaté une amélioration, après que certaines décisions adéquates ont été prises, comme la relance de l'importation de viandes rouges congelées pour les besoins du Ramadhan. Cependant, la hausse des prix qui frappe systématiquement certaines filières comme les fruits et légumes demeure regrettable d'autant plus qu'elle inexplicable, dépassant parfois les 20%.

Y a-t-il des signes avant-coureurs montrant que le pouvoir d'achat des ménages algériens tiendra le coup face aux nombreuses dépenses du mois sacré ?

L'Apoce estime la hausse des prix relative à la consommation des ménages durant le Ramadhan à 50 %. Celle-ci s'explique, notamment, par un regain de qualité au niveau des produits proposés à la vente. Malheureusement, le pouvoir d'achat est sujet à des paramètres macroéconomiques difficiles d'anticiper. Aussi, nous misons sur la stabilité au niveau de la mercuriale, car la balle est dans le camp des opérateurs économiques et des commerçants. C'est à eux que revient la responsabilité de réguler les prix de manière à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

Est-ce que l'Apoce a mis en place un plan d'action afin de protéger le consommateur algérien des méfaits de la spéculation et de la contrefaçon ?

Comme à l'accoutumée, nous avons mis en place un programme basé avant tout sur la sensibilisation. Nous voulons d'abord combattre le phénomène du gaspillage qui fait des ravages à chaque Ramadhan L'autre volet de notre intervention concernera la lutte contre la spéculation et le monopole, à travers nos différentes cellule de veille présentes au niveau de toutes les wilayas du pays, en collaboration avec les services de contrôle et de surveillance du ministère du Commerce.

Quels sont les produits qui risquent d'être impactés par les fluctuations des sources d'approvisionnement à l'international ou à l'échelon domestique, à l'image de l'huile de table récemment ?

Encore une fois, il est très compliqué de faire une projection sur de pareilles inconnues. Par contre, nous montrons du doigt certaines comportements ou stratégies internationales qui agissent sur le cours normal des chaînes d'approvisionnement. Qui aurait imaginé, par exemple, que la Chine jetterait son dévolu sur le soja d'Amérique latine, jusqu'au point de créer un mouvement de panique sur les marchés.

Voilà pourquoi il est primordial de capitaliser et d'exploiter les richesses nationales qui peuvent nous mettre à l'abri des fluctuations à l'international. Plus nous produisons algérien, moins nous serons dépendants de ce qui se passe hors de nos frontières. Cela passe principalement par la simplification et la facilitation de l'investissement dans l'agriculture et l'agroalimentaire afin de toucher du doigt la sécurité alimentaire■

BMS LIGHTING

رمضان مبارك

بي امراس تتمنى لكم رمضان مبارك

www.bms-electric.com

BMS ELECTRIC

مواقيت الصلاة لمدينة الجزائر وضواحيها لشهر رمضان

شهر رمضان 1442هـ الموافق أفريل - ماي 2021م

التاريخ الهجري و الميلادي				الفجر	الشروق	الزوال	العصر	المغرب	العشاء
	رمضان		الموافق ل						
الثلاثاء	1		2021-04-13	04:46	06:17	12:49	16:29	19:24	20:47
الأربعاء	2	1	2021-04-14	04:44	06:16	12:48	16:29	19:25	20:48
الخميس	3	2	2021-04-15	04:43	06:14	12:48	16:29	19:26	20:49
الجمعة	4	3	2021-04-16	04:41	06:13	12:48	16:29	19:27	20:50
السبت	5	4	2021-04-17	04:39	06:12	12:48	16:30	19:28	20:51
الأحد	6	5	2021-04-18	04:38	06:10	12:48	16:30	19:29	20:53
الاثنين	7	6	2021-04-19	04:36	06:09	12:47	16:30	19:29	20:54
الثلاثاء	8	7	2021-04-20	04:35	06:08	12:47	16:30	19:30	20:55
الأربعاء	9	8	2021-04-21	04:33	06:06	12:47	16:30	19:31	20:56
الخميس	10	9	2021-04-22	04:31	06:05	12:47	16:30	19:32	20:57
الجمعة	11	10	2021-04-23	04:30	06:04	12:47	16:31	19:33	20:58
السبت	12	11	2021-04-24	04:28	06:03	12:46	16:31	19:34	21:00
الأحد	13	12	2021-04-25	04:27	06:01	12:46	16:31	19:35	21:01
الاثنين	14	13	2021-04-26	04:25	06:00	12:46	16:31	19:36	21:02
الثلاثاء	15	14	2021-04-27	04:24	05:59	12:46	16:31	19:36	21:03

الإمساك 10د قبل الفجر

رمضان مبارك

1442هـ

2021م

التاريخ الهجري و الميلادي				الفجر	الشروق	الزوال	العصر	المغرب	العشاء
	رمضان		الموافق ل						
الأربعاء	16	15	2021-04-28	04:22	05:58	12:46	16:31	19:37	21:04
الخميس	17	16	2021-04-29	04:20	05:57	12:46	16:32	19:38	21:06
الجمعة	18	17	2021-04-30	04:19	05:55	12:45	16:32	19:39	21:07
السبت	19	18	2021-05-01	04:17	05:54	12:45	16:32	19:40	21:08
الأحد	20	19	2021-05-02	04:16	05:53	12:45	16:32	19:41	21:09
الاثنين	21	20	2021-05-03	04:15	05:52	12:45	16:32	19:42	21:11
الثلاثاء	22	21	2021-05-04	04:13	05:51	12:45	16:32	19:43	21:12
الأربعاء	23	22	2021-05-05	04:12	05:50	12:45	16:32	19:43	21:13
الخميس	24	23	2021-05-06	04:10	05:49	12:45	16:33	19:44	21:14
الجمعة	25	24	2021-05-07	04:09	05:48	12:45	16:33	19:45	21:15
السبت	26	25	2021-05-08	04:07	05:47	12:45	16:33	19:46	21:17
الأحد	27	26	2021-05-09	04:06	05:46	12:45	16:33	19:47	21:18
الاثنين	28	27	2021-05-10	04:05	05:45	12:45	16:33	19:48	21:19
الثلاثاء	29	28	2021-05-11	04:03	05:44	12:45	16:33	19:49	21:20
الأربعاء	30	29	2021-05-12	04:02	05:43	12:45	16:33	19:49	21:22

www.bms-electric.com

Perspectives économiques en Algérie pour l'année 2021

Un PIB à 3,4% ?

Rebond. Les analystes estiment que la croissance pourrait redémarrer dès 2021, à partir du moment où les vaccins permettraient un contrôle mondial de la pandémie, ce qui donnerait de nouveau souffle à l'économie mondiale.

Dans son récent rapport sur les perspectives économiques africaines en 2021, la Banque africaine de développement (BAD) a indiqué que les économies africaines devraient progressivement se remettre des effets de la pandémie de Covid-19. Pour cette année, l'institution s'attend à une reprise de la croissance moyenne du continent à 3,4% du PIB, contre une contraction de -2,1% l'année dernière. D'un point de vue régional, c'est l'Afrique du Nord qui prendra le leadership de la croissance africaine en 2021, avec un taux moyen attendu à 4% par la BAD.

S'agissant de l'Algérie, la BAD a publié les perspectives économiques en 2021 sur la base des données datant de décembre 2020 provenant des autorités financières algériennes. Les économistes de cette institution ont analysé les chiffres du taux de croissance du PIB réel (%), du taux de croissance du PIB réel par habitant (%), de l'inflation (%), du solde budgétaire (% du PIB), et du compte courant (% du PIB).

Le constat

Force est de constater que la pandémie de Covid-19 a eu des répercussions très importantes sur l'économie algérienne en 2020 à l'instar de la quasi-totalité des pays du continent noir. En plus des conséquences néfastes sur le plan sanitaire, la pandémie est venue aggraver d'autres facteurs négatifs, tels que la chute du prix du pétrole, ce qui a plongé l'économie algérienne dans la récession.

Le PIB réel a baissé de 4,7% en 2020, après une très faible croissance de 0,8% en 2019. Les mesures mises en place pour contenir la Covid-19 ont eu de sérieuses répercussions sur les secteurs des services et de la construction qui ont connu de nombreuses suppressions d'emplois. La baisse des recettes d'exportations de pétrole et de gaz a contribué à

creuser davantage les déficits publics et externes. Ainsi, le déficit budgétaire a plus que doublé, passant de 5,6% du PIB en 2019 à 13,6% en 2020, sous la pression combinée d'une chute des recettes des hydrocarbures qui représentent une large part des recettes publiques, et des dépenses publiques importantes afin d'atténuer les retombées économiques de la crise sanitaire.

Le déficit de la balance courante a également augmenté, passant de 10% du PIB en 2019 à 14,8% en 2020, en raison de la forte dépendance du pays aux exportations d'hydrocarbures et des importations structurellement élevées. En conséquence, le niveau des réserves en devises a graduellement baissé pour atteindre un niveau couvrant seulement 12 mois d'importations à la fin de 2020, alors qu'il en couvrait 13,6 mois à la fin de 2019. Afin de fournir aux banques une liquidité supplémentaire pour financer l'économie, la Banque d'Algérie a nettement baissé le ratio des réserves obligatoires à 3% en septembre 2020, alors qu'il était de 12% en février 2019. En 2020, l'inflation était de 2,4%, comparativement à 2% en 2019. Toutefois, si le gouvernement recourt au financement monétaire du déficit budgétaire, il pourrait sur la durée restreindre l'objectif de la politique monétaire de limiter les flambées inflationnistes.

L'Algérie pourrait renouer avec la croissance en 2021

Abordant le volet perspectives, les analystes estiment que la croissance pourrait redémarrer dès 2021 à partir du moment où les vaccins permettraient un contrôle mondial de la pandémie, ce qui donnerait de nouveau souffle à l'économie mondiale. Dans ce cas de figure, il se produirait un rebond important de la croissance réelle estimée à 3,4% du PIB en 2021. Un retour à un niveau élevé de croissance permettrait une réduction importante du déficit budgétaire global qui passerait à 10,3% du PIB en 2021 et à 8,7% en 2022. La tendance serait similaire pour le déficit de la balance courante, qui serait ramené à 13,8% en 2021 et 11,1% en 2022.

Cependant, les auteurs du rapport sur l'Algérie préconisent une série de mesures qui devraient redonner de la vigueur à son économie. Ainsi, l'Algérie devrait approfondir les mesures pour élargir l'assiette fiscale, portée par la Loi de finances de 2021, et mettre en place un programme visant à diversifier son économie en vue de limiter la dette publique interne. En revanche, les experts de la BAD mettent en garde contre l'addiction de l'économie algérienne aux hydrocarbures car elle continuera d'entraver ses perspectives de développement sur le moyen terme. Dans la mesure où les autorités ont décidé de ne pas emprunter à l'extérieur, la dette publique de l'Algérie est essentiellement interne et a considérablement augmenté depuis 2016 pour financer le déficit découlant de l'augmentation des dépenses et de la baisse des prix des hydrocarbures.

À la fin 2019, tandis que la dette publique externe représentait moins de 1% du PIB, la dette interne, y compris les garanties, était légèrement supérieure à 46% du PIB et pourrait augmenter dans les années à venir. Enfin, il ne faut pas manquer de souligner que les mesures de confinement mises en place pour limiter la propagation de la pandémie de Covid-19 ont beaucoup retardé la dynamique de croissance tous secteurs confondus■

R. K.

Croissance économique de l'Algérie

La BAD prévoit un rebond à 3,4% en 2021

La croissance de l'économie algérienne devrait rebondir en 2021 pour atteindre 3,4%, après le recul de son PIB l'année dernière en raison de la pandémie de Covid-19, selon les dernières prévisions de la Banque africaine de développement (BAD).

« La croissance pourrait revenir dès 2021 à partir du moment où les vaccins permettraient un contrôle mondial de la pandémie, ce qui redynamiserait l'économie mondiale. Dans ce cas de figure, il se produirait un rebond important de la croissance réelle estimée à 3,4% du PIB en 2021 », a précisé la BAD. Pour l'année 2022, la BAD table sur une croissance du PIB algérien de 2,9%.

Selon la Banque, un retour à un niveau élevé de croissance permettrait à l'Algérie une réduction *« importante »* de son déficit budgétaire global qui passerait de 13,6% du PIB à 10,3% en 2021 et à 8,7% en 2022■

Derrière les programmes économiques ambitieux

Des lacunes à corriger au plus vite !

Résilience. L'Algérie s'apprête à affronter la période post-Covid-19 avec un programme de relance économique très ambitieux pour répondre à une situation d'urgence, marquée, à la fois, par le legs de la crise sanitaire et celui des politiques économiques adoptées par le passé par les gouvernements successifs. Pour le concrétiser sur le terrain, d'énormes moyens financiers ont été mobilisés, mais la manne financière est-elle suffisante, à elle seule, pour redémarrer une économie en panne ?

Plusieurs économistes ont abordé cette problématique et pointent du doigt des lacunes à corriger au plus vite. Parmi ces lacunes soulevées, on trouve la faillite du système d'évaluation des politiques publiques pour fournir des informations et des données réelles sur la situation économique du pays et les différents secteurs d'activités. Dans les économies avancées, les données sont la base de toutes les projections. Malheureusement, l'Algérie accuse un retard important dans ce domaine.

L'exemple vivant est celui du marché de l'informel. 31 ans après son apparition à grande échelle sur le territoire national, aucune étude officielle sérieuse n'a été menée pour évaluer ce secteur. Il fallait attendre le mois de mars 2021 pour que le Conseil national économique et social (Cnes) se lance pour la première fois dans cette *« aventure »*, en annonçant le lancement d'une étude approfondie pour *« la mise en œuvre d'un modèle d'évaluation de l'économie informelle à travers une approche moderne impliquant la cohérence entre les stocks et les flux d'argent circulant dans l'informel dans le but d'améliorer les résultats d'évaluation des chiffres de l'économie parallèle du pays »*.

La planification, une nécessité absolue

Outre la planification et la réactualisation des données économiques du pays qui datent de plusieurs années, les spécialistes pointent du doigt également l'instabilité des textes juridiques encadrant l'activité économique dans le pays. Les exemples font légion mais le plus remarquable est celui du secteur de l'industrie.

En l'espace d'une année, le premier responsable du secteur a adopté un texte de loi interdisant l'importation des SKD pour le remplacer par un nouveau texte de loi autorisant l'importation des véhicules de moins de trois ans. Un texte qui n'a pas duré dans le temps avant d'être annulé et remplacé par un *« ancien-nouveau »* texte de loi qui autorise l'importation des SKD. Une situation qui met en évidence l'absence de planification dans un secteur qui est censé être le poumon de l'économie nationale.

Face à cette situation, les économistes n'ont pas cessé de rappeler au gouvernement l'importance de la planification et la nécessité de la

réactualisation des données de chaque ministère pour fonder une stratégie économique efficiente et ne pas retomber dans les erreurs du passé.

Enfin, la période post-Covid s'annonce déjà très difficile. Le gouvernement est dans l'obligation de trouver des solutions et de se doter d'une vision, d'une approche prospective pour réussir sa relance économique. Un dossier qui a remis en question la capacité des pouvoirs publics à élaborer une politique industrielle claire pour redorer le blason de l'industrie nationale. En d'autres termes, le gouvernement est appelé à faire preuve de résilience contre les chocs de diverses natures et à relever plusieurs défis face à la crise mondiale actuelle. Dans le cas contraire, le pays risque le naufrage■

A. B.

BMT
Bejaia Mediterranean Terminal
TRAINING CENTER

TRAINING CENTER

BMT Training Center est un centre de formation aux standards internationaux dédié aux métiers portuaires, dont l'objectif principal est de répondre au mieux aux attentes et aspirations des entreprises portuaires en les accompagnant dans le développement des compétences internes à travers des programmes de formations spécifiques adaptées à leurs besoins.

Situé dans un environnement calme favorable à l'apprentissage dans la quiétude, BMT Training Center dispose d'un espace pédagogique et administratif de plus de 560 m²sur deux niveaux, dont une salle de simulation de 80 m², une salle de simulateurs de bureaux, 04 salles de cours, 01 salle de conférence, 01 salle d'informatique, une salle de lecture, une salle des formateurs, une salle de restauration, une cafeteria et un espace de détente. Des outils audiovisuels de pointe sont également mis à la disposition des consultants et apprenants.

www.bejaiamed.com

Relance économique

La création d'un ministère de l'Economie se profile

Nécessaire. L'économie algérienne, impactée par les conséquences de la pandémie de la Covid-19, à l'instar de toutes les économies du monde, dispose de perspectives prometteuses de relance.

Selon le Plan de relance économique, l'année 2021 devrait être marquée par un début de renversement des tendances historiques de la balance commerciale sur le plan des échanges commerciaux, estime le Plan. Dans un autre registre, et afin de stimuler l'activité économique tout en assurant les équilibres des comptes de l'Etat, les dépenses d'équipements qui auront connu une décroissance de -8% en 2020 verront leur trajectoire se corriger à partir de 2021.

Sous l'effet combiné d'un accroissement des exportations, d'une part, et d'une baisse des importations à travers leur rationalisation et par leur substitution progressive par la production nationale, d'autre part, la balance commerciale devrait afficher un excédent à partir de 2023, prévoit le Plan de relance économique. Pour arriver à réaliser ces objectifs, certes, le gouvernement met les bouchées doubles pour atteindre ce but, mais il y a aussi les experts et les chefs d'entreprise qui font des suggestions pour réaliser ces objectifs.

En effet, organisations patronales et experts recommandent la création d'un ministère de l'Economie qui regrouperait les ministères des Finances, de l'Industrie et celui du Commerce. Cette idée figure, d'ailleurs, dans la plateforme de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) qui contient 62 propositions, remises au président de la République, à même *« de contribuer à la réussite du Plan de relance économique »* du gouvernement. Une démarche que la Confédération juge *« nécessaire »* pour la relance économique en Algérie.

Ce ministère aura pour mission générale de conseiller, préparer et exécuter la politique définie par le gouvernement dans le domaine de l'économie, des finances, de la consommation et de la répression des fraudes, ainsi qu'en matière d'industrie, de services, de petites et moyennes entreprises, d'artisanat, de commerce et de postes.

Certains experts suggèrent, notamment, la création de ce genre de ministère. Pour le professeur Abderrahmane Mebtoul, un grand ministère de l'Economie nationale s'impose, regroupant les ministères des Finances, du Commerce et celui de l'Industrie. Le professeur ajoute à ce ministère, celui des PMI/PME les Mines, segment stratégique de la relance industrielle.

« Devront lui être rattaché les différentes agences chargées de l'investissement qui se télescopent et qui sont loin d'avoir répondu aux attentes des pouvoirs publics, malgré les nombreux avantages

qui leur ont été accordés », nous dira A. Mebtoul à ce propos. Un tel ministère, ajoute le professeur, serait aussi *« un signe fort pour la communauté internationale et les investisseurs potentiels qui, actuellement, se livrent à des actes marchands et des investissements non porteurs à moyen et long termes, misant pour leur paiement sur l'importance des réserves de change »*.

« Je propose de créer, à l'instar des pays qui ont connu une réussite, évitant qu'un ministre soit juge et partie (délits d'initiés), une grande agence des privatisations partielles ou totales, relativement autonome, ayant une mission transitoire, composée d'experts de haut niveau, sous l'égide soit de la Présidence ou du Premier ministre », suggère M. Mebtoul■

A. F.

"LIFTAL, qualité et sécurité garanties"

Levage, manutention & protection antichute.

Safetytools, vérins hydrauliques & produits industriels

Adresse : Haï Mekhadma
(à côté de Dar El Moualem)
B.P 862 Ouargla 30 000 - Algérie
Tél. : +213 (0) 29 71 65 42 /44
Fax : +213 (0) 29 71 97 31
Mob. : 0770 94 28 39
e-mail : liftal.sarl@gmail.com
liftal_sling@yahoo.fr
Site web : www.liftal-sling.com

TÜVRheinland ZERTIFIZIERT
ISO 9001:2015 Management System
www.tuv.com
ID 9108649708

Inflation

Persistance et impact sur le pouvoir d'achat

Problématique. En 2020, et comparativement à 2019, en dehors des services dont le rythme d'évolution a accusé une baisse, un relèvement a caractérisé les biens alimentaires (+0,2%) et les produits manufacturés (+5,35%), *« ce qui a nécessairement influé sur l'évolution du rythme global de l'inflation, dont le taux est passé de 2% en 2019 à 2,4% en 2020 »*, a indiqué l'ONS.

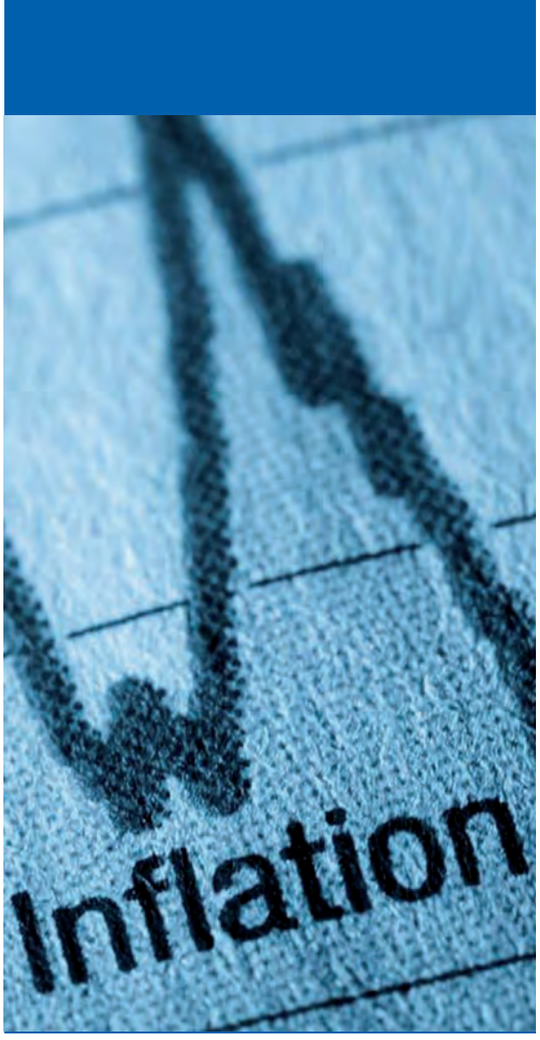

Le phénomène de l'inflation devient une préoccupation majeure en Algérie vu ses effets négatifs non seulement sur la population mais aussi sur l'activité économique. Selon certaines recherches entreprises par le FMI, l'inflation en Algérie résulte d'une combinaison de facteurs réels et monétaires. La masse monétaire et les prix ainsi que les biens importés sont les moteurs de l'inflation à court terme, alors que la masse monétaire et le PIB réel non pétrolier sont de loin les facteurs clés des variations des prix à long terme.

Selon les dernières statistiques de l'Office national des statistiques (ONS), le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 2,4% en 2020. En 2020, et comparativement à 2019, en dehors des services dont le rythme d'évolution a accusé une baisse, un relèvement a caractérisé les biens alimentaires (+0,2%) et les produits manufacturés (+5,35%), *« ce qui a nécessairement influé sur l'évolution du rythme global de l'inflation, dont le taux est passé de 2% en 2019 à 2,4% en 2020 »*, a indiqué l'Office. Par ailleurs, le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,6% à fin janvier 2021.

Comment combattre l'inflation en Algérie ? Selon une analyse de l'expert Abdelrahmi Bessaha, cinq axes d'intervention se présentent à cet effet :

- un mix macroéconomique (y compris un tarif) devant agir sur les agrégats qui pèsent sur la demande et in fine l'inflation ;
- les mesures structurelles visant à agir sur l'offre globale, dont l'écart avec la demande globale entraîne des pressions inflationnistes ;
- les actions structurelles pour renforcer l'efficacité des réseaux de distribution dont les dysfonctionnements entretiennent les tensions sur les prix ;
- les actions devant renforcer l'efficience du canal de transmission de la politique monétaire pour assurer une stabilité des prix ;
- et, enfin, les actions pour améliorer les mesures de l'inflation, notamment une révision drastique du panier et de la méthode de calcul de l'IPC.

Pour les projections des prix en Algérie pour 2020-2022, l'analyste estime que vu les aspects structurels, monétaires et réels qui sous-tendent l'évolution des prix en Algérie, et compte tenu des injections massives de liquidités de la banque pour financer les dépenses publiques, au moment où la production de toutes sortes de biens s'effondre, la trajectoire prévisionnelle est celle d'une reprise des prix à la consommation à la hausse. Ainsi, il est attendu une remontée de l'inflation qui devrait se situer entre environ 5 et 5.5% entre 2020 et 2022.

Enfin, selon les spécialistes, les déterminants de l'inflation dans le pays sont multiples et complexes avec la prédominance de la source monétaire. En effet, même si la monnaie reste pour la plupart des théories le principal déterminant de l'inflation, cela n'écarte pas l'existence d'autres déterminants prouvés empiriquement tel que le prix mondial du pétrole, le taux de change et l'indice des prix à l'importation qui peuvent être considérés comme des déterminants de l'inflation■

F. A.

HARMONISEZ VOTRE ENTREPRISE AVEC

سيّر شركتك بـ

PRODUCTIVITÉ

COORDINATION

CONTRÔLE

OUTIL COMPLET

OUTIL FLEXIBLE

OUTIL ROBUSTE

CONFORME LOCALE

ACCOMPAGNEMENT CONSEIL

BUSINESS ENGAGEMENT

BUDGET RATIONNEL

MISE EN ŒUVRE RAPIDE

UTILISATION SIMPLE

www.insidjam.com

Harmonisez votre entreprise avec INSIDJAM ERP !

Ouvrir votre entreprise sur l'ère nouvelle des systèmes de gestion collaboratifs est une question d'harmonie. Chacun doit faire son travail selon les règles et suivant un enchaînement connu d'avance, en assurant une circulation fluide de l'information. INSIDJAM ERP harmonise le fonctionnement de votre entreprise en assurant une gestion du flux d'information et de marchandise d'une manière continue et fluide, tout en assurant un contrôle efficace sur l'information et les pratiques.

L'harmonisation des activités apporte une réduction significative des frictions, des sources d'erreurs, du gaspillage et de la redondance, ce qui améliore la productivité individuelle et collective et le contrôle qu'exerce l'entreprise sur le déroulement des activités opérationnelles.

1- Un logiciel ERP sert à quoi ?

L'ERP est un logiciel de gestion ayant comme objectif la maîtrise des flux financiers et logistiques d'une entreprise en assurant la traçabilité, le contrôle et la coordination des activités sans discontinuité. Il couvre habituellement les processus contact to order (développement commercial), order to cash (gestion commerciale et logistique sortante), procure to paye (approvisionnements et logistique entrante), etc.

2- A quel moment dans une vie d'une entreprise l'ERP s'impose ?

Au démarrage d'une entreprise, le choix d'un logiciel ERP est plutôt rare. L'entrepreneur commence généralement par organiser sa base de données sur Excel. Il évolue éventuellement vers des outils métiers spécialisés quand le besoin se fait sentir : un logiciel pour la gestion commerciale, ou un logiciel comptable pour la tenue de ses écritures. Jusque-là, pas d'ERP à l'horizon et, a priori, le besoin ne se fait pas sentir. Alors, à quel moment se fait le déclic ? À partir de quand une entreprise peut-elle ou doit-elle envisager le logiciel ERP ?

Les besoins croissants

Avant de mettre en place un ERP, chaque service utilise son propre système d'information (Excel, logiciel compta, commerciale...). La croissance progressive de la taille des entreprises et du volume d'affaires expose l'entreprise aux challenges suivants :

- Multiplication des acteurs à l'intérieur de l'entreprise, le besoin de coordination entre les intervenants s'accroît.
- La double, voire triple saisie des mêmes informations dans des systèmes d'information distincts diminue drastiquement la productivité des personnes et augmente le risque d'erreur.
- Au fur et à mesure que l'entreprise se développe, l'entrepreneur est contraint de déléguer de plus en plus de prérogatives à d'autres intervenants ce qui fait croître un besoin de contrôle et pilotage.

Les réunions périodiques de coordination interservices qui mobilisent plusieurs personnes peuvent viser à réduire ce type de problèmes sans pour autant les éradiquer complètement.

La nécessité d'un outil commun

Après la mise en place de l'ERP, les informations rentrées par l'employé deviennent accessibles à l'ensemble des services et personnes habilités.

Vous écarterez alors instantanément les problèmes de transmission de l'information. Plus autonome, chacun a accès aux données qui l'intéressent, selon les droits et privilèges accordés par la hiérarchie. Collaboratif, il introduit plus de transparence en toute sécurité, facilitant le pilotage de l'activité pour la direction et les différents responsables de services.

3- INSIDJAM ERP c'est quoi ?

Une suite de progiciels de gestion intégrés, composée d'un ensemble d'outils technologiques et de services complémentaires ayant comme finalité l'harmonisation et la rationalisation des opérations de gestion de votre entreprise.

4- Quels sont les apports d'INSIDJAM ERP ?

Productivité

La centralisation de l'information, la disponibilité des outils de recherche et de manipulation d'informations intuitifs, la simplicité des interfaces d'utilisation et leur spécialisation par rôle, l'élimination de la redondance et la double saisie des informations d'un module à un autre améliorent la productivité individuelle des utilisateurs d'une manière spectaculaire

Coordination

La prise en charge du flux de marchandises et d'informations, de bout en bout sans discontinuité, en impliquant les acteurs nécessaires selon les procédures de l'entreprise, en respectant la confidentialité de l'information et les droits, réduit significativement les besoins en communication verbale tout en améliorant le niveau de coordination pour une exécution harmonieuse et sans frictions.

Contrôle

L'unification des règles de gestion, des procédures et des règles de calcul et leur application systématique à l'ensemble des acteurs assure à l'entreprise un contrôle, a priori, sans failles sur le déroulement des opérations. La traçabilité totale des transactions et la disponibilité des informations historiques de MAJ sur l'ensemble des documents assurent des possibilités étendues de contrôle et d'audit a posteriori.

5- En quoi l'offre de service INSIDJAM ERP est-elle différente ?

Les contrats de services INSIDJAM ERP offrent aux entreprises un accompagnement de proximité et un engagement contractuel alliant garantie sur la stabilité et l'évolutivité technique à un support et une assistance à l'exploitation optimale pour un retour sur investissement maximal.

Accompagnement

La mission principale de nos consultants est de vous accompagner pour simplifier la transition vers un système intégré de gestion en minimisant la perturbation du fonctionnement quotidien et en maximisant l'absorption des dernières innovations technologiques par vos collaborateurs. Toutes les offres INSIDJAM incluent un ensemble de services d'accompagnement, de formation et d'assistance adaptée au contexte et aux attentes de chaque client.

Expertise

Nos activités de conseil en management et en organisation, assurées par notre groupe à des dizaines de clients depuis 1991, nous procurent une connaissance profonde du contexte économique local.

Nos activités d'intégration des plus grandes solutions technologiques internationales depuis 2000 nous procurent une excellente maîtrise des meilleures pratiques internationales. Notre double expérience nous permet aujourd'hui d'adapter les meilleures pratiques.

Support technique

L'ensemble des solutions INSIDJAM sont accompagnées par un engagement sur le support technique qui s'adapte au niveau d'exigence souhaité par le client pour une durée d'un an reconductible.

Rapidité d'intervention

En cas d'incident d'exploitation, vous disposez d'un interlocuteur attitré connaissant votre environnement technique, agissant selon des règles de gestion et des temps de réponse et de résolutions contractuelles maîtrisés. Au besoin, nous intervenons très rapidement, à distance, pour minimiser les temps de réponse.

Conclusion

L'ERP est devenu un axe majeur dans la transformation digitale des entreprises. Parce que vous avez besoin d'une solution conviviale et modulable pour simplifier et automatiser chaque département de votre organisation, et parce que vos besoins évoluent, INSIDJAM met à votre disposition une solution all-in-one qui permet de simplifier et d'automatiser votre structure. INSIDJAM ERP est un progiciel de gestion intégré complet. Demander votre démo pour voir comment le système peut optimiser les opérations dans tous vos départements.

Ce que nos clients disent de nous

✔*« Grâce à INSIDJAM ERP, nous sommes arrivés à organiser et automatiser toutes les tâches relatives à la distribution au niveau de notre entreprise »*, A. Mefti, directeur du centre de distribution de Falait SPA.

✔*« Il y avait beaucoup de problèmes de communication entre les différents départements de notre entreprise et qui ont complétement disparus grâce à INSIDJAM ERP »,* O. Bentaleb, general manager de Sarl Advanced Office■

Flambée des prix

L'arme de contrôle enrayée !

Phénomène. C'est un rituel ! À l'approche du mois sacré de Ramadhan, qui est censé être le mois de la solidarité et de l'entraide, les prix des produits alimentaires connaissent une augmentation vertigineuse. Un phénomène qui est devenu insupportable et pour le citoyen lambda et pour l'Etat qui peine à stabiliser les prix.

Cette année encore, à l'instar des années précédentes d'ailleurs, rien n'a changé dans le comportement des citoyens, des commerçants et de l'Etat également qui ne cesse de rassurer les citoyens sur sa capacité à maîtriser le marché dans un discours doux qui résonne fortement dans les oreilles, mais le *« ton »* n'est en fin de compte que du *« vent »*. En effet, ces dernières semaines, on assiste à un phénomène peu étrange à la société, celui de la provocation de pénuries pour justifier l'augmentation des prix.

Si le mois de Ramadhan de l'année dernière était marqué par la crise de la farine, celui de cette année sera marqué par la pénurie de l'huile de table ; deux produits pourtant subventionnés par le Trésor public ! Ce qui laisse dire que les milliards que débourse l'Algérie chaque année dans la subvention directe et indirecte dont bénéficie les industriels et les agriculteurs ne sont en réalité qu'une forme de détournement bien légalisé des fonds publics. Sinon, comment explique-t-on la rareté de ces produits subventionnés par l'Etat sur le marché ? La question n'est au final qu'une interprétation de la réalité du marché algérien et les difficultés que rencontrent les pouvoirs publics dans la stabilisation des prix des produits et dans la satisfaction des besoins des citoyens en la matière durant cette période de l'année qu'est le mois sacré.

Une solution éphémère pour un problème durable !

Pour atténuer la colère des citoyens, le ministère du Commerce affirme avoir trouvé une solution *« magique »* pour résoudre la question de la cherté des prix. Il annonce l'installation des marchés de proximité durant le mois sacré pour garantir la disponibilité des produits à des prix raisonnables.

Désormais, pour le ministère du Commerce, la question de la stabilisation des prix n'est importante que durant une période spécifique de l'année qui coïncide avec le mois de Ramadhan. Pour le reste de l'année, les citoyens peuvent continuer à payer la facture salée de l'inefficacité du système de contrôle du marché instauré par les pouvoirs publics depuis bien des années.

Régulation du marché !

Que ce soit pour les produits alimentaires ou autres, le constat généralisé est que le marché échappe à tout contrôle en matière de fixation des prix, devant des pouvoirs publics absents, sinon impuissants. Certes, le mois sacré est le mois de la surconsommation pour les Algériens, mais la régulation du marché est une culture qui doit avoir un sens tout au long de l'année. Pour résoudre cette situation, les pouvoirs publics n'ont pas complètement les mains liées et peuvent trouver des mécanismes d'intervention pour éviter les dérapages.

Certes, l'offre et la demande sont les deux principaux facteurs de la détermination des prix, mais les pouvoirs publics peuvent intervenir pour fixer les règles du marché. Pour cela, les économistes suggèrent la baisse de la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que l'obligation de la vente à la facture pour garantir la traçabilité du produit. Pour l'instant, les services de contrôle du ministère du Commerce se contentent de rassurer les citoyens qui sont à la recherche d'une bouteille d'huile de table et d'un sachet de lait, et la misère continue.

Révision du système de subventions, l'ultime solution

Depuis quelques années, des voix expertes s'élèvent pour appeler le gouvernement à revoir sa politique de subventions. Des initiatives ont été lancées dans ce sens, mais qui n'ont toujours pas abouti. Aujourd'hui, à chaque augmentation des prix sur le marché, la question des subventions revient au-devant de la scène. Des spécialistes s'accordent à dire qu'il est nécessaire aujourd'hui de revoir le système adopté par le gouvernement pour que les couches les plus défavorisées tirent profit et de réduire les charges du Trésor public. Farine, huile, sucre, poudre de lait… des produits subventionnés par l'Etat mais les gros calibres de l'industrie de l'agroalimentaire et des produits laitiers tirent profit pour augmenter leur richesse sur le dos des démunis.

Il est également question des subventions indirectes accordées par l'Etat à l'agriculture et à l'importation de la matière première des produits considérés comme essentiels. Ces derniers pointent du doigt la nécessité d'opter pour un mode de soutien autre que celui en vigueur actuellement comme cela se fait dans certains pays où des indemnités sont accordées aux plus bas salaires pour permettre aux pères de famille d'acheter les produits à prix élevés.

En attendant le réveil des autorités publiques de leur *« sommeil injuste »*, le citoyen continuera à payer la facture chèrement■

A. B.

Diplomatie économique algérienne

Enfin le réveil tant attendu !

Sursaut. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre organisée à Sétif en mars dernier, Smaïl Benamara, ambassadeur conseiller auprès du ministre des Affaires étrangères, a déclaré que son département ne ménagera aucun effort afin de renforcer les services de la diplomatie économique avec la contribution de tous les acteurs concernés.

« *L'hibernation* » de notre diplomatie économique n'a que trop duré, si on peut se permettre de qualifier ainsi les activités de nos représentations commerciales au sein des ambassades algériennes à l'étranger. Désormais, la politique extérieure de l'Algérie est appelée à s'investir davantage et en priorité dans la promotion des exportations des produits nationaux, notamment hors hydrocarbures. Pour ce faire, actuellement, les décideurs algériens ont entamé la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des compétences humaines au sein des services concernés de la diplomatie économique au niveau de nos ambassades à l'étranger.

Ce que préconise le plan d'action du gouvernement

Effectivement, l'appareil diplomatique connaîtra une refonte pour qu'il soit à même de s'acquitter de ses missions classiques ainsi que de diplomatie économique dynamique au service des intérêts économiques et de développement de l'Algérie. Dans ce cadre, des ajustements bien étudiés à l'appareil diplomatique seront opérés, y compris à travers la révision de la carte diplomatique et des méthodes de fonctionnement, en vue de mettre à contribution notre réseau diplomatique et consulaire pour la construction d'une économie nationale forte et diversifiée, génératrice de croissance inclusive et créatrice d'emplois et de valeur ajoutée.

Cette diplomatie économique s'appuiera aussi sur une agence de coopération et de développement qui sera l'outil privilégié de la diplomatie économique et des actions humanitaires de notre pays en Afrique notamment, en accompagnant et en conseillant les opérateurs économiques algériens, publics et privés, dans la conduite de leurs investissements et échanges commerciaux internationaux. Dans le même temps, la diplomatie algérienne tirera pleinement profit des espaces économiques dans lesquels elle fait partie, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine et la Grande zone de libre-échange arabe, en accentuant son travail d'exploration et de conseil en vue d'améliorer l'accès des opérateurs nationaux aux marchés africains et arabes.

Notre réseau diplomatique et consulaire sera également investi d'une mission permanente d'attraction des investissements étrangers, de promotion du marché algérien, de promotion de la destination touristique Algérie. A cet égard, il y a lieu de relever l'importance d'une refonte des procédures de délivrance de visas, notamment au profit des hommes d'affaires et des touristes, l'objectif étant de parvenir à mettre en place un système de visa électronique (e-visa).

Adoption d'une série de mesures pour promouvoir la diplomatie économique

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a dévoilé récemment un chapelet de mesures allant dans le sens d'une réactivation des services en charge de la diplomatie économique et commerciale. Il s'agit, en premier lieu, de la mise en place d'un réseau interactif des chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde. Selon les propos du chef de la diplomatie algérienne, ces mesures, susceptibles de renforcer la diplomatie économique, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conférence nationale sur le Plan de relance pour une nouvelle économie, présidée en août dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait souligné alors *« l'impératif d'œuvrer à l'édification d'une économie nationale diversifiée à même de renforcer notre sécurité alimentaire et immuniser notre nation contre la dépendance excessive au secteur des hydrocarbures »*.

En outre, Boukadoum a fait savoir que la réalisation de cet objectif implique *« l'adaptation du dispositif diplomatique pour lui permettre de contribuer concrètement à l'aboutissement du Plan de relance économique tracé »*, annonçant *« la mise en application d'une série de propositions issues du groupe de travail mis sur pied en octobre 2020 »*. Ces propositions portent sur *« la création d'un réseau interactif pour les chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde, l'ouverture d'un bureau d'information au niveau du ministère des Affaires étrangères pour l'accueil des opérateurs et exportateurs algériens et le renforcement de la Direction de promotion et de soutien des échanges économiques, en tant que structure centrale et axiale de la diplomatie économique »*. Du reste, une telle démarche ne saurait aboutir sans la finalisation des mesures inhérentes, en particulier le développement du réseau bancaire, à travers l'ouverture d'agences en Europe et en Afrique, l'augmentation des offres de fret aérien et maritime et de transport terrestre pour la région sahélo-saharienne et l'Afrique de l'Ouest, ainsi que l'ouverture de nouveaux points frontaliers avec nos voisins pour développer le commerce bilatéral.

Création d'un Bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations

Parmi les autres opérations qui sont en train d'être entreprises par les responsables des affaires étrangères, figure la création d'un portail de la diplomatie économique sur le site électronique du ministère et le lancement d'un programme de formation sur la diplomatie économique au profit des diplomates concernés par le mouvement annuel, laquelle formation doit s'étendre, à l'avenir, à l'ensemble des diplomates. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre organisée à Sétif en mars dernier, Smaïl Benamara, ambassadeur conseiller auprès du ministre des Affaires étrangères, a déclaré que son département ne ménagera aucun effort afin de renforcer les services de la diplomatie économique avec la contribution de tous les acteurs concernés.

D'autre part, un effort important sera déployé pour le soutien du rôle de la direction de promotion et de soutien aux échanges économiques relevant du ministère des Affaires étrangères en sus de la création d'un portail dédié à la diplomatie économique et de soutien aux opérateurs économiques sur le site web du MAE. Il sera question également de la création d'un réseau pour tous les chargés des affaires économiques et commerciales au niveau des représentations diplomatiques à l'étranger qui peuvent être contactés par les opérateurs économiques par téléphone et adresse électronique et la création du Bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations au ministère des Affaires étrangères pour accueillir les opérateurs économiques.

Enfin, il faut savoir que dans le but d'assurer une prise en charge efficace de tous les volets liés à la diplomatie économique, le ministère des Affaires étrangères a pris l'initiative d'organiser des sessions de formation des futurs chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde. En effet, 30 diplomates algériens ont pu bénéficier de cycles de formation accélérée en matière de diplomatie économique au siège du ministère des Affaires étrangères.

Selon des sources du ministère des Affaires étrangères, les cours techniques qui ont été dispensés à cette occasion vont permettre aux diplomates économiques d'acquérir les compétences nécessaires avant de rejoindre leurs postes au niveau des services des affaires économiques et commerciales relevant des ambassades algériennes à l'étranger pour mieux s'acquitter de leurs missions, à savoir le soutien des opérateurs algériens dans le domaine de l'export en les aidant à accéder aux marchés mondiaux■

R. A.

Redressement de la valeur du dinar

Les promesses du premier argentier du pays

Rigueur. Dévaluation, dépréciation, réajustement du dinar algérien..., autant de vocables utilisés dans les techniques d'un sport national très pratiqué par les autorités financières de notre pays.

Cependant, il n'est pas utile d'être un analyste des sciences financières pour savoir que la valeur du dinar algérien poursuit inéluctablement sa chute depuis quelques années. Et pourtant, a en croire le premier argentier de l'Algérie, le redressement de la valeur de notre monnaie nationale n'est plus qu'une question de temps. Réponse d'ici la fin de l'année. Pas plus loin que le mois de mars dernier, le ministre des Finances avait déclaré que le dinar allait retrouver sa valeur initiale d'ici la fin de 2021.

Désormais, la question qui peut tarauder l'esprit des opérateurs nationaux est de savoir si effectivement il est possible de redresser la valeur de la monnaie nationale dans quelques mois, alors qu'officiellement, la Loi de finances 2021 prévoit une dépréciation progressive de la monnaie sur les trois prochaines années ? Pour le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, il n'y a aucun doute à ce sujet puisque le gouvernement s'est armé d'un plan dans ce sens qui, d'ailleurs, a déjà été mis en place.

L'objectif final n'est autre que le redressement de la valeur de la monnaie nationale face aux devises

étrangères (euro, dollar). Cela dit, le premier responsable du secteur financier ne manque pas de rappeler que la monnaie d'une nation représente le miroir de son économie. Autrement dit, le fait de posséder une monnaie forte rendra certainement l'économie du pays plus forte. Pour ce faire, Benabderrahmane compte sur des projets gouvernementaux pour la relance économique qui ont été élaborés avant d'être validés par le président de la République.

En outre, ce plan adossé à une série de dispositifs économiques inscrits dans la Loi de finances 2021 est en train d'être mis en œuvre dans le but de faciliter les investissements étrangers et les opérations d'exportation. Il s'agit, parallèlement à l'application de cette feuille de route, de supprimer l'ensemble des obstacles qui freinent la concrétisation des projets d'investissements en Algérie. En sus, le ministre estime que les nouvelles lois accordées au profit des start-up et des petites entreprises vont renforcer l'action du gouvernement dans cette étape de relance de l'économie nationale.

En conséquence, tous ces éléments réunis font partie de la politique prônée par le président de la République qui est destinée à donner une impulsion nouvelle à l'activité économique du pays qui permettra au dinar de renouer avec un certain équilibre et d'avoir plus de rigueur face aux principales devises étrangères.

Enfin, pour le patronat, l'heure est à l'expectative, car selon le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli, il faut attendre de connaître l'aboutissement de ce fameux plan de redressement de la valeur du dinar algérien pour se prononcer à ce propos.

Eclairage d'un expert

Le régime de change, ou régime de taux de change, d'une zone monétaire fait partie de la politique monétaire adoptée par les autorités monétaires, qui détermine en grande partie le comportement du taux de change de la monnaie vis-à-vis des autres devises. Enseignant à la Faculté des sciences économiques de l'Université de Mascara, le Dr Lekkam Abdelkrim Boudjelal s'est penché sur la problématique du régime de change adapté par les décideurs algériens.

Quelles sont les raisons économiques de l'évolution des régimes de change de l'Algérie ? Faut-il choisir un régime fixe ou flottant ou une solution intermédiaire ? Quels sont les facteurs qui influencent le choix du régime de change ? Pour ou contre les régimes de change adoptés par l'Algérie ? Quelles sont les implications macroéconomiques des régimes de change adoptés par l'Algérie sur la stabilité macroéconomique ?

Autant d'interrogations légitimes dans le cadre d'une vision à long terme de l'économie algérienne, auxquelles Lekkam Abdelkrim Boudjelal a tenté d'avancer quelques éléments de réponses dans une étude publiée par les cahiers du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread). Pour rappel, un régime de change est l'ensemble des règles qui déterminent l'intervention des autorités monétaires sur le marché des changes, et donc le comportement du taux de change. Il existe une très grande variété de régimes de change qui se distribuent entre deux extrêmes : changes fixes et changes flexibles.

La conclusion qui ressort, donc, de cette étude est que la politique de change en Algérie reste toujours restrictive même si on parle d'un marché des changes pseudo-libéral à travers les mécanismes du marché interbancaire de change. Il apparaît à travers ce qui précède, la nécessité de prendre une série de recommandations et de solutions adaptées à la problématique suivante. Entre autres, le taux de change doit être relié aux principaux agrégats économiques à travers une libéralisation de plus en plus souple du secteur bancaire et financier.

Ainsi, selon l'expert, les banques doivent jouer le rôle de *« passerelles »* en vue de la réussite de la politique monétaire ainsi que de la politique de change. L'amélioration du secteur productif et de l'avantage comparatif sont des facteurs qui peuvent booster les exportations hors hydrocarbures et faire apprécier le dinar algérien.

L'installation d'un marché des changes à terme dans les plus brefs délais par la Banque centrale permettra une meilleure gestion du marché des changes et évitera les fortes spéculations dans le marché informel des changes. Le rapprochement entre la cotation parallèle et officielle permettra plus de stabilité et moins de volatilité du cours du dinar. Lutter contre le blanchiment d'argent permettra d'irradier le marché parallèle des changes et, enfin, seule la promotion d'un vrai marché boursier en Algérie permettra de drainer les capitaux étrangers et vraisemblablement une meilleure gestion du risque de change■

K. R.

Changement de la monnaie nationale

Les experts divisés

Formel. C'est un rejet catégorique qu'a opposé le ministre des Finances quant au changement de la monnaie nationale qui se trouve noyée dans un magma de dégringolades.

Pour illustrer ses propos, Aymen Benabderrahmane brandit l'ordonnance 03-11 qui, soutient-il, *« est claire »* à ce sujet, en expliquant que *« le pouvoir libératoire d'une monnaie est de 10 ans, après le retrait des billets »*. Le tout, pour lui, s'inscrit dans l'objectif de la stabilité économique. Qu'en pensent les experts ? Joint par nos soins, Omar Berkouk, expert financier, ne passe pas par 36 chemins pour dire qu'*« il est faux de dire que l'on ne peut pas changer la monnaie fiduciaire en circulation en raison de la validité de son pouvoir libératoire de 10 ans »*. A ses yeux, la démarche est faisable *« en organisant les modalités pratiques »* dans le cadre de ce qu'il appelle *« la manière douce »*. Aussi, explique-t-il, *« on pourrait modifier la loi comme c'était le cas avec l'introduction du financement non conventionnel en 2017. La loi sur la monnaie et le crédit n'est pas inscrite dans le marbre. L'invoquer pour ne pas bancariser de 'force' 'l'informel est une preuve d'impuissance de l'Etat face aux intérêts de ceux qui profitent de l'immobilisme »*.

S'agissant de la valeur du dinar algérien par rapport aux devises de recettes (Usd) et d'importations (euro), M. Berkouk estime qu'elle *« poursuivra son ''réajustement'' à la baisse jusqu'à son cours d'équilibre qui correspondra à une balance des paiements neutre (solde commercial maîtrisé et balance des capitaux équilibrée) »*. Et d'enchaîner : *« La monnaie nationale cessera de baisser le jour où le niveau de vie de l'Algérie correspondra à ses revenus réels (production hors hydrocarbures), contrairement aux affirmations péremptoires du ministre des Finances qui ne cesse de promettre un redressement rapide de la devise nationale »*. Sentencieux, l'expert dira que *« les incantations ne remplacent pas les réformes de structure, les efforts et le travail »*.

Quant à Souhil Meddah, expert financier, il précise qu'une monnaie assure principalement trois rôles : de valorisation et d'estimation qui permet d'apprécier les valeurs des biens, de moyen d'échange, avec lequel les transactions commerciales sont réalisées, et de réserve ou moyen de sécurité. En l'absence ou non-respect de ces principes, la monnaie souffre sur un plan ou sur un autre et est incapable d'assurer son rôle économique dans un espace donné. Toutefois, indique M. Meddah, la question actuelle sur l'inclusion financière ou sur l'informel *« ne se pose dans aucun de ces principes, et ne met en cause ni l'instrument de valorisation, ni celui de l'échange, ni même pour les réserves »*.

L'attachement qui existe a trait *« beaucoup plus aux quantités des valeurs qui s'échangent, notamment sur les quantités fiduciaires et sur les flux qui, d'une part, transigent à l'intérieur du circuit bancaire, avant de sortir vers l'informel, et, d'autre part, reviennent à l'intérieur de ce même circuit »*. Dans le même ordre d'idées, l'expert explique que la question de l'informel *« ne concerne pas la monnaie en tant qu'instrument, mais elle concerne le circuit par lequel les valeurs monétaires sortent et puis reviennent à travers les pratiques des acteurs et non la politique monétaire »*.

En d'autres termes, M. Meddah indique que *« même si dans le cas où la monnaie est changée, les acteurs vont restituer les valeurs actuelles à travers les autres agents économiques et, ensuite, vont réinjecter les autres valeurs nouvelles sur le circuit informel, en passant par les mêmes agents économiques qui, généralement, sont des consommateurs, utilisateurs et autres »*. D'un autre côté, et avec le changement du billet de 2.000 DA, indique-t-il, *« la Banque d'Algérie, et pour faire face à la crise des liquidités fiduciaires, peut à la limite procéder à un retrait progressif des billets anciens, afin de garantir une quantité suffisante pour les besoins du marché. Ce retrait progressif ne doit pas dépasser la fin 2021 »*■

H. M.

بمناسبة حلول شهر رمضان المبارك

MONO® ELECTRIC

تتمني لكم

رمضان مبارك

"أعاده الله علينا وعليكم بالخير واليمن والبركات"

MONO® LIGHTING

Unite de production: section 01 GRP N° 128 Baba Hassen – Alger, Algérie.
Tél: +213 23 350 062 / 244 Fax: +213 23 350 173 Mob: +213 698 63 38 77
Email: marketing@monoelectric.com Web: www.monoelectric.com

Crise financière

Injecter des liquidités pour soulager l'économie nationale

Urgence. *« Il est indispensable que la Banque d'Algérie (BA) procède à l'injection monétaire pour faire face à la carence en matière de liquidités et offrir, ainsi, à l'économie nationale, sur le point de succomber à l'asphyxie, une bouffée d'oxygène »,* estime Nour Meddahi, professeur des universités.

Le recul de la liquidité bancaire en Algérie devient inquiétant, aggravant encore plus la situation financière du pays qui fait face à une double crise économique et sanitaire. Face à ce problème, le ministère des Finances décide d'appliquer une nouvelle stratégie, à savoir injecter des liquidités, surtout au niveau des bureaux de poste.

D'ailleurs, à ce propos, le ministre des Finances a tenu à rassurer la population quant à la disponibilité de la liquidité, notamment au cours du mois de Ramadhan. Pour régler ce problème, le ministre des Finances compte sur la mise en circulation du nouveau billet de banque de 2.000 dinars, assurant que son département ministériel met en place *« tous les mécanismes qui sont possibles pour répondre aux besoins de satisfaction de liquidités »*. Il a rappelé, à cet égard, que le comité de veille, qui regroupe tous les intervenants de la place, *« va permettre de juguler ce phénomène et de répondre aux besoins au cas par cas »*.

La décision de l'injection de liquidités a fait réagir plus d'un expert. L'ancien ministre du Trésor, Ali Benouari, se félicite que certains de ses conseils du mois d'août 2020 ont été suivis, notamment l'injection massive de liquidités, la baisse du taux de réserves obligatoires (qui était à un niveau comptant parmi les plus élevés au monde) et ce, au vu de l'augmentation significative de la circulation fiduciaire observée à la fin de l'année 2020 (+13%).

« J'avais souligné que cette injection de liquidités était nécessaire pour soulager l'économie nationale menacée d'étranglement, ainsi que les salariés, les modestes épargnants et les retraités, obligés de faire la queue pour retirer leur maigre pécule pour survivre en ces temps de pandémie », a écrit Ali Benouari sur son compte Facebook. M. Benouari avait souligné *« qu'il n'y avait pas lieu de craindre qu'une telle mesure n'entraîne une forte poussée inflationniste dans le contexte actuel, à cause de l'importante thésaurisation monétaire qui ralentit fortement la vitesse de circulation de la monnaie et le processus de création monétaire par les banques commerciales ». « Cependant, j'avais présenté ces mesures comme partie d'une réforme financière globale. Incluant une réforme monétaire et fiscale d'envergure, la taxation des grosses fortunes, la récupération de l'argent volé au pays, la déclaration suivie de taxation des biens acquis par des résidents à l'étranger, la réforme du marché financier (incluant la bourse), etc. »*, ajoute-t-il.

De son côté, le professeur des universités Nour Meddahi approuve cette idée. Il estime qu'il est indispensable que la Banque d'Algérie (BA) procède à l'injection monétaire pour faire face à la carence en matière de liquidités et offrir, ainsi, à l'économie nationale, sur le point de succomber à l'asphyxie, une bouffée d'oxygène.

Le professeur explique alors qu'il est vital *« d'injecter des liquidités par la Banque d'Algérie »*. Selon lui, prétendre qu'il ne s'agit pas ici d'un impératif revient à se voiler la face. L'injection en question se fera *« à travers la distribution d'un dividende exceptionnel de la BA au Trésor provenant de ses provisions ou par la planche à billets (directe ou indirecte), ou les deux »*.

Le manque de liquidités qui frappe de plein fouet la finance nationale découlerait de quatre éléments principaux. L'intervenant mentionne le déficit de la balance des paiements. Il cite également la structure des prêts bancaires, mais aussi le montant élevé de l'argent hors circuit bancaire et, enfin, l'investissement massif dans l'infrastructure, dont la rentabilité est dérisoire à court terme■

F. A.

الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

RESPECT

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

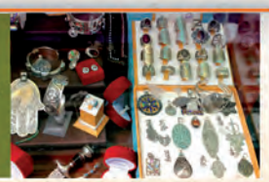

Assurance et Assistance Automobile

Transports privés de Marchandises

MÉTIER

Catastrophes Naturelles

Multirisque Habitation M.R.H

ASSURANCE

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Transports Maritimes

Engins de Chantier

EFFICACITÉ

Multirisque Immeubles

LA CONFIANCE EN COMMUN

www.caar.dz

Fiscalité ordinaire

Trop de pression sur les salariés !

Imbroglio. La question de l'élargissement de l'assiette fiscale est une problématique ancienne à laquelle les gouvernements successifs n'ont pas réussi à trouver une solution. Résultat des courses, les salariés continueront à payer la facture de l'échec des politiques économiques du pays, ce que le premier responsable du secteur des Finances lui-même reconnaît.

Avec chiffres à l'appui, le premier argentier du pays, Aymen Benabderrahmane, a affirmé que l'Impôt sur le revenu global (IRG) représente *« 45% des revenus de l'Etat »* et couvre *« 60% du budget de fonctionnement de l'Etat »*. Chiffres qui renvoient l'image d'un Etat incapable de retrouver de nouvelles recettes fiscales et qui trouve dans la poche des salariés une roue de secours pour faire fonctionner ses institutions.

Equité et justice fiscale !

D'après le ministre des Finances, *« si on veut aller vers l'équité et la justice fiscale et vers la diminution de la pression fiscale, il faut élargir l'assiette fiscale »*. Mais comment élargir l'assiette fiscale dans une économie qui échappe complètement au contrôle de l'Etat ? Faut-il instaurer de nouvelles taxes dont les répercussions seront très graves sur le quotidien des salariés ? En effet, la question de l'élargissement de l'assiette fiscale est une problématique ancienne à laquelle les gouvernements successifs n'ont pas réussi à trouver une solution.

Résultat des courses, les salariés continueront à payer la facture de l'échec des politiques économiques du pays, ce que le premier responsable du secteur des finances lui-même reconnaît. *« Les gens qui sont en train de subir cette pression fiscale sont les fonctionnaires et les employés. C'est énorme et handicapant pour la population fonctionnaire et employée »*, a-t-il déploré. Selon ce dernier, *« l'impôt sur le revenu global ne doit pas constituer cette marge qui est actuellement la sienne dans la fiscalité ordinaire de l'Etat »*.

Le ministre a jugé nécessaire de trouver de nouveaux mécanismes pour réduire la pression sur les salariés, en assurant un élargissement de l'assiette fiscale. Un élargissement de l'assiette fiscale qui se fera à travers une véritable lutte contre l'économie informelle qui représente un important gisement fiscal non déclaré et non recouvré. Mais entre le discours de politique et la réalité, la situation demeure très compliquée si l'on se réfère aux dispositions de la Loi de finances 2021 qui prévoit une contribution des salariés à la fiscalité ordinaire d'une hauteur de 50% avec un montant de 1.251 milliards de dinars.

Les deux niches d'impôts, qui représentent essentiellement les salariés et les entreprises, permettraient ainsi d'engranger, respectivement, plus de 1.251 milliards de dinars et 997,3 milliards de dinars au titre de l'actuel exercice budgétaire.

Inclusion fiscale : la volonté existe mais...

Intervenant sur la situation du secteur de l'informel qui échappe au contrôle fiscal, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, semble privilégier la souplesse, assurant que son département *« travaille sur la réforme du Code fiscal qui va dans le sens de rassurer cette population de contribuables. On veut que cet instrument fiscal soit un instrument d'adhésion volontaire. Les gens doivent adhérer volontairement. On va faire un travail d'approche envers cette population »*.

Une démarche qui, selon ce dernier, permettra de mettre en place les mécanismes nécessaires pour assurer une inclusion fiscale et ce, à travers *« le recensement de la population fiscale et l'adhésion de cette population, engager une approche rationnelle envers celle-ci pour la ramener vers notre sphère et, surtout, la rassurer sur les avantages que représente la fiscalisation de leurs activités, en termes, d'abord, d'inclusion sociale, de couverture sociale et en termes de rétribution de la retraite »*, explique-t-il.

Enfin, en attendant l'éradication du marché de l'informel et la mise en application des solutions par le gouvernement et son ministère des Finances, les salariés sont appelés à continuer à supporter la pression fiscale. Autrement dit, l'allègement de la pression sur les salariés n'est pas pour demain■

A. B.

ORGANIZER | Stall Expo Event

تحت الرعاية السامية للسيد وزير التجارة

Under the Patronage of Mister the Minister of Commerce

IMPEX

Salon Import-Export Inter-Africains

صالون الإستيراد والتصدير

ما بين الدول الإفريقية

INTER-AFRICAN IMPORT EXPORT EXHIBITION

PARTNERS : ALGEX الجكس, ANEXAL, CAGEX

ALGERIA 25-26-27 MAI 2021

INTERNATIONAL CONFERENCE CENTER

CIC - ALGER

+213 (0) 552 32 79 09 / +213 (0) 551 84 18 72 / +213 (0) 555 94 36 34

+213 (0) 23 06 59 06

stallexpoevent@gmail.com / impex@stall-expo.events

Cité 360 logts bâtiment c29 Local N°2 Ben Aknoun - ALGER - Algérie

www.stall-expo.events

Récupération de l'argent de la corruption transféré à l'étranger

Les premières investigations portent leurs fruits

Préjudice. Des recoupements d'informations évoquent qu'un travail d'investigation est entrepris actuellement au niveau international visant, dans une première étape, le repérage des domiciliations des avoirs cumulés dans le cadre des transferts illégaux des devises et à leur quantification, en plus de la préparation des procédures légales, selon les conventions internationales, pour pouvoir recouvrer l'argent en question.

Le proverbe dit : *« Bien mal acquis ne profite jamais. »* La récupération de l'argent de la corruption à l'étranger a figuré parmi les 54 engagements de campagne électorale du candidat à la présidence de la République Abdelmadjid Tebboune. On se souvient bien que Tebboune avait promis à l'époque de rendre l'argent public dilapidé par les hommes d'affaires et autres responsables de l'État ou de l'Armée qui sont actuellement en prison ou en fuite à l'étranger.

« Je rendrais l'argent dilapidé à ma façon », avait-il déclaré dans ce sens, sans, toutefois, donner de détails. Effectivement, aujourd'hui, le premier magistrat du pays a mis à exécution ses promesses, en ordonnant aux services compétents d'effectuer un travail d'investigation quant au listing et au repérage des domiciliations de ces avoirs, à leur quantification en plus de la préparation des procédures légales pour pouvoir récupérer cet argent public.

Récupération des fonds détournés : la machine mise en branle

A la faveur de la tenue du Conseil des ministres le 4 mars dernier, Tebboune a affirmé que la récupération des fonds détournés vers l'étranger était tributaire par le prononcé de jugements définitifs dans les affaires intentées à l'encontre des auteurs qui, a-t-il ajouté, *« devront, un jour, dévoiler les emplacements secrets de ces fonds »*.

Le président Tebboune a évoqué, lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, l'état d'avancement de l'opération de restitution des fonds détournés vers l'étranger, soulignant que cette question demeure l'un des principaux objectifs tracés, mais reste *« tributaire du prononcé de jugements définitifs »*. La plupart des jugements rendus dans ce cadre ne sont pas définitifs, certains faisant l'objet de pourvois au niveau de la Cour suprême, a-t-il précisé.

« C'est un point on ne peut plus important, notamment lorsqu'il s'agit des négociations menées par l'Algérie avec les Etats de l'Union européenne (UE), des Etats qui traitent avec la Loi et non avec les sentiments ou la volonté politique », a-t-il rappelé. *« Les premiers contacts avec ces pays nous ont permis de percevoir une disposition à nous aider dans cette démarche »*, a ajouté le président Tebboune.

« Vous n'êtes pas sans savoir que pour ce qui s'est passé, des sociétés européennes sont impliquées et les

fonds qui ont été détournés ont été investis en Europe et non en Algérie », a-t-il affirmé. Faisant état de *« bonnes nouvelles »* qui seront *« annoncées le mois courant »*, le président Tebboune a indiqué que les ambassadeurs de l'Algérie à l'étranger ont entamé des démarches pour la récupération de biens immobiliers, citant l'ambassadeur algérien à Paris qui a réussi à récupérer *« 44 biens immobiliers de l'Algérie, dont des appartements et des châteaux »*.

Après avoir réitéré sa détermination à poursuivre cette démarche, Tebboune a déclaré : *« Je suis toujours engagé par ma promesse, toutefois les circonstances que nous avons traversées n'étaient pas favorables, notamment la pandémie de Covid-19. Nous n'allons pas mettre en péril la vie de nos cadres (dans le cadre de l'opération de récupération) en les dépêchant en Europe où la moyenne d'atteinte à la Covid-19 reste très élevée »*, a-t-il poursuivi.

Concernant les individus impliqués dans ces crimes qui font l'objet de poursuites judiciaires, le président de la République a fait savoir qu'*« un jour, ces derniers devront dévoiler l'emplacement des fonds détournés. Ça sera dans leur intérêt »*. Interrogé sur l'existence d'un recensement de ces biens en Algérie, Tebboune a relevé que *« cela reste marginal par rapport aux crédits bancaires dont ils avaient bénéficiés. Des crédits s'élevant à près de 6.000 Mds DA dont uniquement 10 à 15% ont été récupérés jusqu'à l'heure actuelle, auxquels s'ajoutent les transferts illégaux effectués à travers les banques »*.

Des millions, voire des milliards de dollars à recouvrer

Des recoupements d'informations évoquent qu'un travail d'investigation est entrepris actuellement au niveau international visant, dans une première étape, le repérage des domiciliations des avoirs cumulés dans le cadre des transferts illégaux des devises et à leur quantification, en plus de la préparation des procédures légales, selon les conventions internationales, pour pouvoir recouvrer l'argent en question. Certaines sources parlent d'un préjudice évalué à plusieurs centaines de millions, voire des milliards de dollars.

« Nous allons mettre en place des outils juridiques, en collaboration avec des avocats algériens ou étrangers, mais également par l'activation des conventions et des accords conclus avec les pays étrangers », a fait savoir le chef de l'Etat il y a quelques mois. Entre temps, des dossiers auraient été instruits avec précaution et il se pourrait que des auteurs de détournements importants actuellement incarcérés dans des prisons en Algérie auraient consenti à révéler l'identité de leurs receleurs. Du reste, il est fort possible qu'il y ait à l'avenir des accords entre la justice et les accusés, des remises de peine ou des négociations si ces derniers acceptent de rendre 50% du montant, estiment certains analystes.

Cela étant dit, des progrès ont été enregistrés dans les enquêtes relatives à la récupération de l'argent détourné malgré les nombreux obstacles qui se dressent toujours devant les agents enquêteurs en raison des réglementations en vigueur de chaque pays concernant les procédures de recouvrement de ces types particuliers d'avoirs. Ainsi, la prochaine étape sera, donc, probablement l'annonce des premiers montants en devises rapatriés pour que plus jamais le pillage du Trésor public algérien ne reste impuni.

Révélations explosives sur l'affaire d'un ancien cadre de l'OAIC

Récemment, le juge d'instruction au pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné le placement en détention provisoire d'un cadre de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), impliqué dans des affaires de corruption, blanchiment d'argent, enrichissement illicite et octroi d'indus avantages. Il s'avère que le dénommé H. A., âgé de 61 ans, résidant en Algérie, avait réalisé des transactions bancaires suspectes au Luxembourg de l'ordre de 1.9 million d'euros.

A l'issue d'une enquête préliminaire, une brigade de lutte contre le crime financier et économique de la Sûreté d'Alger a été chargée de lancer des investigations qui ont démontré que le suspect avait occupé plusieurs postes à l'OAIC, dont directeur du commerce extérieur, inspecteur général et président de la commission des marchés.

« Le suspect effectuait de fréquents déplacements entre l'Algérie et la France, à raison d'un voyage tous les deux mois. Des sources au fait du dossier ont indiqué que des magistrats ont été dépêchés à l'étranger pour mener leur enquête concernant cette affaire. D'ailleurs, des commissions rogatoires ont été chargées de déterminer les biens transférés à l'étranger », a fait savoir le juge d'instruction. Après perquisition du domicile du mis en cause, des montants ont été saisis en dinar et en devise, en sus de sceaux de l'OAIC, des documents et des relevés, alors que l'enquête n'est qu'à son début■

A. K.

MAPFRE

Mustapha Rezzoug, directeur général de MAPFRE Assistance Algérie :

« Certaines sociétés d'assurance ont perdu 100% de leur chiffre d'affaires »

Propos recueillis par Rabah Karali

Bien que son business continue de subir les retombées négatives de la crise sanitaire, cela n'a pas empêché MAPFRE Assistance Algérie de prendre des initiatives en créant de nouveaux produits afin de se maintenir sur le marché. Dans cette interview express, son directeur général, Mustapha Rezzoug, nous révèle son idée sur la manière de résister à cette période de vaches maigres, en attendant des jours meilleurs. Comme quoi, innover ou disparaître.

L'ACTUEL : MAPFRE développe et entretient depuis de nombreuses années une véritable relation de partenariat avec ses clients, notamment dans le domaine de l'assurance avec une large gamme de produits. Toutefois, depuis l'apparition de la Covid-19, le marché des assurances a été sévèrement impacté. Peut-on connaître votre commentaire sur l'ampleur des pertes causées par la crise sanitaire concernant votre compagnie ?

Mustapha Rezzoug : Notre compagnie, comme toutes les autres d'ailleurs, a été fortement touchée par la crise de Covid-19. Nos clients ont été impactés, ce qui se traduit aussi sur notre chiffre d'affaires. Toutefois, l'impact a été amoindri grâce à l'initiative de toute l'équipe avec la création de nouveaux produits tels que l'assistance Car Glass à la maison, la désinfection de la Covid-19 et l'assistance médicale à domicile.

Pensez-vous que cette crise mondiale va encore impacter voire paralyser le secteur des assurances ?

Non, je ne pense pas que la crise mondiale va impacter durablement le secteur des assurances. C'est vrai qu'il y aura une autre façon de voir les assurances afin de remédier aux défaillances qui ont caractérisé la période de la Covid-19, mais cela va développer encore plus ce secteur qui sera stratégique dans le futur, vu la perte actuelle du chiffre d'affaires de certains secteurs. L'exemple le plus concret est celui de l'assurance de la prochaine Coupe du monde, ce qui n'était pas le cas par le passé.

Qu'en est-il de l'activité dans le marché de l'assistance voyage, puisque le secteur du tourisme a été frappé de plein fouet en raison de la suspension du transport aérien ?

L'assistance voyage est complètement à l'arrêt et ce, depuis mars 2020. Le chiffre d'affaires est nul. Par conséquent, à l'instar de tous les autres acteurs dans le domaine du voyage, à savoir les compagnies d'assurance Vie, Air Algérie, ENTMV..., nous sommes en attente de la reprise.

La décision de fermeture des frontières est compréhensible même si elle est pénalisante pour tous les acteurs. Il s'agit de préserver la santé des Algériens qui, d'ailleurs, n'a pas de prix.

Pour illustrer cette situation, avez-vous des chiffres en votre possession concernant MAPFRE ?

Vous savez, parler du déficit du chiffre d'affaires en cette période est inapproprié, car la pandémie ne laisse de choix à personne. Tout le monde est impacté, car il se trouve que certaines sociétés d'assurance ont perdu 100% de leur chiffre d'affaires, d'autres 50%. Toutefois, l'essentiel c'est de traverser cette période et de s'en sortir indemne.

A situation exceptionnelle, stratégie exceptionnelle ; quelle est votre riposte face à cette crise du secteur des assurances ?

Notre stratégie est l'innovation à travers de nouveaux produits liés à la Covid-19 comme le Car Glass à domicile, l'assistance médicale à domicile et la désinfection.

Notre riposte est aussi simple et consiste à accompagner nos partenaires dans cette période difficile.

On parle, désormais, d'une réflexion qui porte sur l'examen de la possibilité de mettre en place un dispositif apte à couvrir des crises exceptionnelles de type pandémie, à l'exemple des contrats d'assurance contre les effets des tremblements de terre, inondations, dits Cat-Nat. Dans ce cadre, estimez-vous que c'est vraiment le moment pour les professionnels en Algérie d'appliquer ce genre de produits dans le secteur des assurances ?

Je pense que la pandémie de Covid-19 a fait découvrir au monde l'impact que peut avoir cette dernière sur la vie économique et sociale. Une réflexion s'impose post-Covid-19 pour prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter un autre scénario catastrophe comme celui que nous sommes en train de vivre, du moins sur le plan financier■

Secteur des assurances

Comment sortir de la crise ?

Défi. Selon les données publiées par le CNA, le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance en Algérie s'est établi à 137,5 milliards de dinars en 2020, contre 146,3 milliards de dinars à la même période de 2019, soit une baisse de 6,1%.

Le secteur des assurances subit de plein fouet les retombées drastiques de la baisse de l'activité économique nationale suite à la crise sanitaire de la Covid-19. En effet, toutes les branches ont été pratiquement touchées par une baisse des revenus. C'est du moins ce qui ressort de la dernière note de conjoncture publiée par le Conseil national des assurances (CNA). Selon les données publiées par le CNA, le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance en Algérie s'est établi à 137,5 milliards de dinars en 2020, contre 146,3 milliards de dinars à la même période de 2019, soit une baisse de 6,1%.

Les acceptations internationales ont enregistré en 2020 une évolution positive de 64,8%, comparativement à l'exercice 2019. Cette évolution se traduit par une production additionnelle de 3,8 milliards de dinars. Commentant ces données, Hamza Arbane, cadre dirigeant à la Société nationale d'assurance (SAA), estime que la baisse affichée surtout au niveau de la branche automobile est causée par le confinement imposé par les pouvoirs publics suite à la crise sanitaire de la Covid-19 qui frappe le pays depuis maintenant plus d'une année, entraînant, de ce fait, la baisse d'activité de plusieurs secteurs. *« Les véhicules professionnels, notamment ceux de transport de marchandises et de voyageurs, étaient pratiquement à l'arrêt. Certains ont préféré suspendre leur police d'assurance et d'autres ne l'ont même pas renouvelée vu la réalité économique, puisque l'activité était pratiquement à l'arrêt »*, a-t-il déclaré. S'ajoute à cela, l'impact négatif de la nouvelle taxe anti-pollution sur les véhicules touristiques et engins roulants, qui a été instaurée par la Loi de finance de 2019.

Ainsi, pour atténuer les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité des sociétés d'assurance et de réassurance, l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) a proposé certaines mesures. En effet, les compagnies d'assurance à travers leur représentation, à savoir l'UAR, ont établi un document complet sur la situation du secteur et les mesures attendues de la tutelle, afin d'atténuer les effets de la crise sanitaire. Le document comporte des mesures techniques, comptables, financières et juridiques spécifiques au secteur.

Trois mesures phares ont été réalisées jusqu'à maintenant, en attendant la prise en charge des autres préoccupations. Le Projet de loi de finances 2021 prévoit l'abrogation de la taxe sur la pollution. L'accord multilatéral sur l'assurance automobile limitant les remises tarifaires à 50% maximum a été approuvé.

Aussi, les compagnies d'assurance ont un grand défi à réaliser : celui de la transition numérique, où il faut mobiliser et mettre en œuvre tous les moyens, notamment humains. A cet effet, l'entreprise doit recruter des informaticiens performants, qu'il faut bien rémunérer, former et savoir conserver, et c'est ce qu'il faut faire. Du fait de cette crise sanitaire, l'accélération du processus de digitalisation et de transformation numérique devient incontournable, selon les professionnels■

F. A.

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

www.actuel-dz.com

Assurances, 6% de baisse du chiffre d'affaires en 2020

La digitalisation, une voie salutaire

Optimisme. La digitalisation s'érige aujourd'hui, pour différentes sociétés, comme une nécessité stratégique qui leur permet de s'adapter aux nouveaux modes de distribution et de commercialisation (paiement en ligne, communication interactive).

Le secteur des Assurances traverse une situation inédite en raison, notamment, de la crise sanitaire de la Covid-19. Le marché a vu son chiffre d'affaires reculer en 2020 à 136 milliards de dinars, contre 144 milliards en 2019, soit une baisse de 8 milliards de dinars. Le ministre des Finances, intervenant lors de l'Assemblée générale du Conseil national des assurances (CNA), a indiqué que *« c'est pour la première fois que le marché des assurances connaît un taux de croissance négatif »*. Toutefois, et en dehors de l'année *2020, « l'évolution du marché, même si elle était positive, reste relativement faible »*.

Pour Nacer Saïs, le secteur *« doit augmenter son apport à la richesse nationale, apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale et augmenter son taux de pénétration, aujourd'hui inférieur à 1% »*. Se montrant rassurant, il estime qu'avec le potentiel assurable, ce taux *« pourra être doublé dans les 5 prochaines années pour, au moins, être du même niveau que les pays voisins »*. L'un des défis du long terme, le patron de la SAA voit la situation imposer le retour à l'orthodoxie du métier, et une sortie de la spirale de concurrence faite sur les prix pour une compétition basée sur la qualité des services. L'innovation sera un atout majeur que les compagnies doivent capitaliser. En effet, la digitalisation s'érige aujourd'hui, pour différentes sociétés, comme une nécessité stratégique qui leur permet de s'adapter aux nouveaux modes de distribution et de commercialisation (paiement en ligne, communication interactive).

Pour une meilleure discipline en matière de souscription des risques

A souligner que la compagnie que préside M. Saïs a enregistré, elle, une baisse de 8% de son chiffre d'affaires en 2020, mais, comme le précise son P.-dg, *« sans impact sur la balance financière de l'entreprise »*. Mieux, la régression est *« compensée par une croissance de 1,8% des réalisations sur les assurances incendies et risques divers (IRD), ainsi que la progression de 4% du résultat net réalisé sur les assurances entreprises, en sus des gains générés par la diminution de 31% du coût des indemnités sur les sinistres et les assurances dommages sur les accidents de la route »*. Notons que le premier argentier du pays a recommandé une meilleure discipline en matière de souscription des risques, en évitant des pratiques qui sont préjudiciables à l'équilibre financier et technique des sociétés d'assurances, telles que les baisses tarifaires. Dans ce registre, Hassan Khelifati, premier responsable d'Alliance assurances qui a perdu 9% de son chiffre d'affaires (460 milliards de dinars, dont 420 milliards pour l'assurance automobile), réitère son appel pressant pour mettre fin *« aux pratiques discriminatoires et au dumping largement constatés dans le secteur et qui visent à exclure les assureurs privés d'une concurrence saine, légale et loyale, sans fondement juridique, ni légal ou technique »*. Digitalisation, lutte contre différents écueils bloquant l'essor du marché, les sociétés d'assurances peuvent, sur le long terme, explique Souhil Meddah, expert financier, *« souscrire à des opérations de placement collectif sur des valeurs mobilières »*.

Durant l'année 2020, toutes les branches d'assurance étaient impactées. Cependant, celles des assurances automobile, transport, risques industriels et les assurances voyage et assistance à l'étranger ont enregistré un recul plus conséquent. En dépit de ces difficultés qui s'étaient inscrites sur plusieurs mois, les responsables des compagnies d'assurance demeurent optimistes et se disent prêts à aller vers une reprise progressive jusqu'au retour aux performances d'avant-Covid-19■

H. M.

DIFFUSION

TOUFIK DRAOUCI DIFFUSION

TOUFIK DRAOUCI DIFFUSION

plus de 25 ans dans le domaine de la distribution des journaux et revues

adresse :maison de la presse TAHAR DJAOUT place 1er Mai Alger email draoucit@gmail.com téléphone

0557479643

CONCEPT: GROUPE GUERGUAOUI

Catastrophes naturelles

L'assurance fait défaut !

Inconscience. En cette période de haut risque sismique auquel le pays est exposé, la culture des assurances semble absente du *« dictionnaire »* de l'Algérien qui, à chaque fois qu'une catastrophe naturelle le touche, compte sur l'aide de l'Etat, et *« l'Etat n'abandonnera pas ses citoyens »*. Qu'en est-il alors de la culture des assurances chez les Algériens ? Le chiffre d'affaires de la branche des assurances contre les catastrophes naturelles de l'année précédente renseigne sur un fait : les Algériens accordent peu d'importance à l'assurance contre les catastrophes naturelles.

En effet, la question demeure toujours d'actualité. Et pour cause, les risques de la multiplication des activités séismiques durant cette période de l'année, dont le premier avertissement nous est venu de Béjaïa au début de ce mois en cours et de Guelma également, se font sentir, vu que le berceau ne s'est pas encore stabilisé et le risque est toujours présent.

D'après les données du Conseil national des assurances, l'activité de la branche Cat-Nat était presque insignifiante par rapport à d'autres branches, comme celle de l'automobile, durant l'exercice de l'année 2020. Le chiffre d'affaires de Cat-Nat a enregistré un repli de 12% avec un montant de 5 milliards de dinars à fin décembre 2020, contre 6,4 milliards de dinars en 2019. En plus de son insignifiance, le montant a enregistré une baisse importante.

Feux de forêts, séismes, crues d'oueds, sécheresses… les catastrophes naturelles lorsqu'elles arrivent, elles arrivent en cascade, engendrant des conséquences désastreues. La question de l'assurance contre les risques et les catastrophes naturelles devient très importante, mais, malheureusement, elle ne trouve pas suffisamment d'écho auprès des citoyens pour de nombreuses raisons, dont la première est en relation directe avec la mentalité des Algériens qui se sont habitués à la prise en charge par l'Etat des victimes des catastrophes naturelles, ce qui explique quelque part l'absence de l'engouement des citoyens vers l'assurance contre les catastrophes naturelles. Et la deuxième raison qui a participé à élargir ce fossé entre le citoyen et les compagnies d'assurance est celle de l'idée reçue sur l'environnement de l'assurance automobile et qui s'est répercutée négativement sur les autres branches au point de considérer que la signature d'un contrat d'assurance équivaut à *« un impôt à payer en plus »*.

Cette absence de prise de conscience chez les citoyens sur l'importance d'avoir un contrat d'assurance Cat-Nat, qui est pourtant obligatoire depuis l'année 2003, quelques mois après le séisme de Boumerdès, peut-être expliquée également par l'absence de campagnes de sensibilisation sur l'importance de s'inscrire à une assurance catastrophe naturelle pour convaincre les citoyens que *« l'assurance n'est pas un impôt »*■

A. B.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure **protection**
de vos biens et
de votre **activité**

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
info@caat.dz **www.caat.dz**

Redémarrage de la machine industrielle

Élaboration d'une feuille de route spéciale d'urgence

Relance. Déjà mal-en-point bien avant l'avènement de la crise sanitaire, plusieurs activités industrielles ont accusé des chutes dans leur production, notamment la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, ainsi que la sidérurgie et la transformation de la fonte et l'acier.

Vraisemblablement, s'il y a un secteur de l'économie nationale qu'il est indispensable de prendre en charge afin de le faire sortir de sa léthargie, pandémie oblige, c'est bien celui de l'industrie qui a, d'ailleurs, grand besoin d'un traitement de choc pour faire redémarrer la machine. Déjà mal-en-point bien avant l'avènement de la crise sanitaire, plusieurs activités industrielles ont accusé des chutes dans leur production, notamment la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, ainsi que la sidérurgie et la transformation de la fonte et l'acier. Du coup, les appels des hauts responsables de l'Etat se sont multipliés ces derniers temps dans le but de provoquer un sursaut de mobilisation des acteurs concernés par la relance économique.

Une relance de la machine industrielle basée sur une vision à long terme

Le récent message du président de la République est clair : *« Notre pays est confronté aujourd'hui à des défis majeurs pour sortir de l'économie de rente et aller vers une économie diversifiée et productrice de richesse. »* Pareils défis, a ajouté Tebboune, passent par la *« rupture avec les anciens modes et le changement du modèle de développement économique de manière à pouvoir rattraper la marche du développement économique mondial »*. Quant au ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, il a révélé, à Alger, que son département ministériel établira d'ici un mois une feuille de route spéciale d'urgence qui sera dédiée à la relance de la machine industrielle dans tous les secteurs. Bacha a indiqué que le développement du secteur industriel en Algérie ne se fait pas sans le développement des relations avec les organismes de production.

Pour plus d'explications relatives à cette feuille de route qui sera mise au service de tous les secteurs concernés, le premier responsable du département ministériel de l'Industrie a fait savoir que cette dernière est fondée sur trois axes majeurs, à savoir un pôle industriel, un autre de promotion des investissements et un troisième de normalisation. Cependant, préconise le ministre, *« il est nécessaire de se concentrer sur la coordination entre les ministères, notamment en ce qui concerne le climat d'investissement ainsi que la diversification économique »,* tout en plaidant pour l'encouragement de l'exportation du produit national vers l'étranger, notamment en Afrique. Bacha a regretté le fait que d'autres pays se sont lancés après l'Algérie dans le domaine de la production industrielle et ont réalisé des avancées concrètes dans plusieurs secteurs industriels.

Désormais, la mission du département ministériel est d'amorcer une relance dans ce domaine, basée sur une vision à long terme. Pour sa part, la Banque d'Algérie (BA) s'est portée garante dans l'accompagnement des entreprises déficitaires. Dans un document officiel, la BA a fait savoir qu'elle a renouvelé son engagement s'agissant de l'accompagnement des entreprises dans cette période très difficile, et jusqu'au 30 juin 2021. Essentiellement, l'instruction n° 05-2020 du 6 avril 2020 a pour objet de préciser les mesures exceptionnelles portant allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers en matière de liquidités, de fonds propres et de classement des créances, au regard de l'incidence de la pandémie de la Covid-19 qui affecte l'économie mondiale et l'ensemble des secteurs au niveau national. Les entreprises bénéficieront d'allègements applicables à la clientèle des banques. Il s'agit du report du paiement des tranches de crédits arrivant à échéance.

Implication du partenaire social

Dans le sillage des concertations menées par le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha a reçu, en début du mois courant, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, ainsi que les responsables de fédérations syndicales du secteur de l'Industrie affiliées à l'UGTA. La Fédération du textile, la Fédération des matériaux de construction, la Fédération des industries alimentaires et la Fédération de la mécanique et de l'électronique ont pris part à cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère.

La réunion vise à *« engager le dialogue entre le ministère de l'Industrie et le partenaire social afin de mettre en place un mécanisme permettant d'évaluer la situation des travailleurs des différentes entreprises industrielles et de les impliquer dans l'effort de la relance de l'industrie nationale ».* Cette réunion est la première du genre à réunir M. Bacha avec la centrale syndicale, une réunion qui sera suivie par d'autres similaires qui permettront d'analyser la situation de chaque filière industrielle et les moyens de la soutenir et de l'accompagner pour améliorer la production nationale, développer les exportations et réduire les importations■

R. A.

Foncier industriel
Des solutions réglementaires s'imposent

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a relevé, dernièrement, *« la nécessité d'œuvrer à lever les obstacles entravant l'exploitation du foncier industriel disponible dans certaines zones industrielles, en proposant des solutions réglementaires efficaces pour promouvoir l'investissement productif ».*

Le ministre a précisé que les difficultés d'ordre juridique soulevées au niveau des zones *« trouveront une solution dans un cadre légal, permettant la levée des entraves et assurant la relance de l'exploitation de ce capital important de foncier industriel ».*

Le ministre de l'Industrie a ajouté que la promotion de l'investissement *« nécessite la conjugaison des efforts de toutes les parties afin de lever les obstacles et assurer les conditions requises à la réussite de l'acte d'investir »*■

Prix du pétrole

Vers une hausse durable ?

Ajustement. Pour grand nombre d'analystes, cette remontée trouve son explication dans les efforts réalisés par les producteurs de pétrole à l'échelle internationale afin de limiter la production suite à la chute vertigineuse de la demande chinoise, puis mondiale, dans le sillage de la propagation du coronavirus au début de l'année 2020.

Après d'importantes baisses du coût moyen du baril en 2020, le cours du pétrole repart à la hausse. Le prix du baril de Brent a franchi brièvement, début mars, la barre des 70 dollars après avoir atteint des niveaux très bas pendant la crise sanitaire. Pour grand nombre d'analystes, cette remontée trouve son explication dans les efforts réalisés par les producteurs de pétrole à l'échelle internationale afin de limiter la production suite à la chute vertigineuse de la demande chinoise, puis mondiale, dans le sillage de la propagation du coronavirus au début de l'année 2020.

En effet, l'Opep et ses alliés se sont mis d'accord jeudi 1er avril, lors de la 15e réunion ministérielle des pays de l'Opep et non-Opep (Opep+), pour alléger progressivement les mesures d'encadrement de leur production à compter du mois de mai, une décision qui coïncide avec l'appel lancé par les Etats-Unis auprès de l'Arabie saoudite pour que les prix de l'énergie demeurent abordables.

La réunion, dans un communiqué rendu public vendredi 2 avril, a approuvé *« l'ajustement des niveaux de production pour mai, juin et juillet 2021, tout en continuant à adhérer au mécanisme convenu lors de la 12e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep (décembre 2020) portant la tenue des réunions ministérielles mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché et décider des ajustements du niveau de production pour le mois suivant ; chaque ajustement ne dépassant pas les 0,5 million de barils par jour (Mbj) »*.

Les ministres, ajoute le communiqué, ont accepté la demande de plusieurs pays qui n'ont pas encore achevé leur compensation d'une prolongation jusqu'à fin septembre 2021. Et les pays participants ayant des volumes surproduits en suspens soumettront leurs plans de mise en œuvre de toute compensation requise pour les volumes surproduits au Secrétariat de l'Opep avant le 15 avril 2021.

Une augmentation de 5,89 mbj prévue au 2e semestre 2021

En chiffres, l'Opep+, cite Reuters, a décidé de réduire l'ampleur de la baisse de sa production de 350.000 barils par jour en mai, de 350.000 bpj en juin et de 400.000 bpj le mois suivant. Depuis l'année dernière, cette alliance a réduit ses pompages de près de sept millions barils par jour (bpj) pour soutenir les cours. A ce

sujet, Mohamed Arkab, ministre algérien de l'Energie, souligne que les rapports élaborés par le comité technique sur la situation du marché pétrolier ont démontré la présence d'indicateurs positifs concernant la stabilité du marché mondial mais ont également relevé une certaine incertitude au niveau des marchés pétroliers, notamment après la propagation rapide de variants du coronavirus dans le monde, induisant ainsi la fermeture de davantage de pays consommateurs, ce qui impacte la demande et les cours.

Notons que le rapport mensuel de l'Opep souligne que le rebond de la demande mondiale de pétrole devrait se concentrer sur le deuxième semestre de 2021, prévoyant une augmentation de 5,89 millions de barils par jour (mbj) cette année pour atteindre au total 96,3 mbj. Toutefois, nuance le rapport, *« la croissance de la demande de cette année ne sera pas en mesure de compenser le déficit majeur de 2020, car la mobilité devrait rester réduite tout au long de 2021 »*.

Commentant cette situation, Carole Nakhlé, fondatrice et P.-dg de Crystol Energy, estime que la pression à la hausse sur les prix a été maintenue car *« l'Opep+ a retardé les augmentations de production convenues précédemment »*. Selon elle, les perspectives économiques mondiales *« se sont également considérablement améliorées par rapport à l'année dernière, en particulier avec le déploiement de la vaccination, ce qui a stimulé la demande de pétrole »*.

D'autres facteurs expliquent cette tendance haussière des prix de l'or noir. Il est, entre autres, question de la tempête de froid au Texas en février, qui a fait chuter la production américaine de pétrole de schiste de 10%, ainsi que de la reprise rapide de l'économie chinoise. Aussi, un autre facteur vient s'ajouter à la liste, il s'agit du blocage du canal de Suez par le porte-containers Ever-Given depuis le 22 mars, ce qui a contribué à une forte hausse des prix (+6% le 24 mars dernier)■

N. M.

Projet Desertec
Le coût d'investissement dépasse 450 milliards de dollars

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a indiqué dernièrement que le projet Desertec, qui était prévu dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne, n'a pas vu le jour parce que les banques ont refusé de le financer en raison de son coût d'investissement *«dépassant les 450 milliards de dollars»*.

M. Chitour a, par ailleurs, prévenu qu'à l'horizon 2035, il y aura un grand déficit en matière d'hydrocarbures, d'où la nécessité de se tourner résolument vers les énergies renouvelables, ajoutant que *«l'Algérie a dix ans devant elle pour sortir de cette dépendance et réaliser des projets d'économie d'énergie»*.

Rappelons qu'en mars 2020, le ministère de l'Energie avait fait état de concertations avec la partie en charge de l'initiative allemande *"Desertec"* pour le lancement des projets de centrales solaires■

Torchage

Un vrai dilemme pour la Sonatrach

Récupération. L'Algérie a atteint le taux de 9,03 millions de m³ par jour de torchage en 2019, selon l'AIE. Ces quantités qui sont brûlées quotidiennement sur les sites de production de pétrole et de gaz présentent des effets nocifs sur l'environnement, alors qu'elles peuvent être une ressource énergétique précieuse si elles sont récupérées pour soutenir la croissance économique du pays.

Selon Wikipédia, le torchage ou brûlage des gaz (flaring en anglais) est l'action de brûler par des torchères des rejets de gaz fossile, à différentes étapes de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Plus précisément, c'est la combustion du gaz naturel associée à l'extraction de pétrole, pour des raisons de contraintes techniques, sécuritaires, réglementaires ou économiques. Cette opération est principalement effectuée en l'absence d'infrastructures de traitement et de transport permettant de commercialiser ce gaz dit souvent associé, compte tenu que la majorité des réserves dont le gaz est torché se situent dans des endroits éloignés, où les pipelines de gaz ne peuvent pas être justifiés économiquement.

Selon de nouvelles estimations reposant sur des données recueillies par satellite, environ 145 milliards de mètres cubes de gaz naturel ont été torchés en 2018, soit 30% de la consommation annuelle européenne ou 25% de la consommation annuelle des États-Unis, ce qui est à peu près égal à la demande de gaz sur le continent africain et l'équivalent de la consommation annuelle de gaz en Afrique subsaharienne.

La Russie, l'Irak, l'Iran, l'Algérie et les États-Unis sont la source de plus de la moitié des torchères mondiales, nonobstant que la Russie, l'Iraq, les États-Unis et l'Iran ont perpétué ces pratiques et ont continué de représenter pratiquement la moitié (45%) du brûlage des gaz dans le monde au cours des trois dernières années (2017 à 2019). En effet, sur les 150 milliards de m³ en 2019, environ les deux tiers provenaient de torches fonctionnant plus ou moins en continu, appelées torchage de routine. Cette hausse de 3% par rapport au niveau de 2018 est à imputer essentiellement à trois pays : les États-Unis (+23%), le Venezuela (+16%) et la Russie (+9%).

Le brûlage des gaz a également progressé dans les pays fragiles ou en conflit entre 2018 et 2019, avec une augmentation de 35% en Syrie et de 16% au Venezuela. Cependant, l'Arabie saoudite, le grand producteur de pétrole, a une intensité de torchage environ dix fois inférieure à celle de la Russie. Ses politiques depuis les années 70 sont concentrées sur la mise en place en temps opportun des infrastructures gazières pour diriger les ressources gazières associées vers les usines d'électricité, de pétrochimie et de dessalement.

Quant au Nigeria, ce pays a réalisé des progrès significatifs, réduisant le torchage de 18% depuis 2013, à moins de 8 milliards de mètres cubes en 2015.

La Norvège a été l'un des premiers pays à introduire une réglementation (en 1993), obligeant les opérateurs à mesurer le gaz torché et à taxer les émissions de CO2 liées au torchage. Une réduction de plus de 60% a été obtenue par rapport aux niveaux d'avant-1990.

Les effets économiques et environnementaux

Les observations satellitaires permettent une compréhension plus détaillée de la taille des fusées éclairantes et de la fréquence à laquelle elles sont utilisées. Certes, il y a plus de 16.000 torches de gaz sur les sites de production de pétrole dans le monde, provoquant l'émission d'environ 350 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère chaque année, soit l'équivalent des émissions annuelles de 70 millions de voitures.

Le gaz est parfois aussi rejeté dans l'atmosphère sans être brûlé, et c'est la pire des solutions, car on remet directement dans l'atmosphère du méthane, gaz à effet de serre au

potentiel de réchauffement 30 fois supérieur à celui du CO_2 produit par le torchage.

Les gaz torchés représentent une perte économique énorme vu que ces gaz sont brûlés dans l'atmosphère sans être traités et revendus par la suite. Si ces quantités de gaz, par exemple, étaient utilisées pour la production d'électricité, elles pourraient fournir environ 750 milliards de kWh, soit plus que la consommation annuelle actuelle d'électricité du continent africain.

Technologies existantes

Il existe plusieurs technologies pour l'élimination, la réduction et la récupération des gaz torchés :

- l'apport de gaz associé aux consommateurs via une connexion à un réseau de gaz existant, dans la mesure du possible ;
- la transformation du gaz en carburant liquide permet de marchander le gaz associé qui serait autrement brûlé dans l'atmosphère ;
- la conversion des gaz en liquides pour les transporter au marché est une option très favorable ;
- la récupération du gaz torché par production d'électricité ;
- le craquage du gaz naturel pour production de méthanol ;
- la réinjection du gaz dans les gisements, ce qui laisse la possibilité de l'extraire plus tard ;
- le gaz peut être réinjecté dans le gisement de pétrole afin d'y renforcer la pression et améliorer le taux de récupération, une opération qui peut, toutefois, être techniquement compliquée ;
- le gaz peut être utilisé pour actionner les turbines électriques et satisfaire une partie des besoins énergétiques du site de production.

En revanche, la réduction de la quantité des gaz torchés recourt à des techniques pertinentes aussi qui consistent initialement à modifier le système des torches afin d'améliorer la combustion. Même le remplacement du nez de torche par un nez d'une technologie plus performante permet de réduire les émissions de fumées, en plus de l'injection de la vapeur d'eau lors du torchage (un procédé qui consiste à injecter à haute pression de la vapeur d'eau au gaz torché). Les gouttelettes d'eau favorisent, ainsi, la surface de contact, l'échange thermique et améliorent la combustion.

Les objectifs de Sonatrach

Le partenariat mondial pour la réduction du torchage du gaz (GGFR) est une initiative publique-privée composée de la Banque mondiale et de sociétés pétrolières nationales et internationales, de gouvernements et d'institutions internationales.

En 2015, la Banque mondiale a lancé avec plusieurs gouvernements et groupes pétroliers une initiative *« Zero routine flaring by 2030 »* qui vise à mettre fin, d'ici l'an 2030, aux opérations régulières de torchage de gaz sur les champs pétroliers. Plusieurs sociétés énergétiques, gouvernements et institutions ont approuvé cette initiative, dont Sonatrach. La compagnie pétrolière nationale algérienne est inscrite dans cette initiative, rejoignant 76 autres soutiens qui ont accepté de travailler pour mettre fin à une pratique industrielle vieille de 150 ans.

Dans son bilan énergétique de 2019 édition 2020 du ministère de l'Energie algérienne, la consommation nationale finale du gaz naturel tous genres confondus est de 46.642 k tep, soit 49,3 milliards de m^3 par an, ce qui équivaut à 135 millions de m^3 par jour, et le torchage a valu entre 1,06 et 9.03 millions de m^3 par jour en 2019, selon l'AIE. 3,03 milliards de m^3 par an en 2019, selon le rapport annuel de Sonatrach de 2019. Une réduction de 12% par rapport à 2018 équivaut à presque 6,7% de la consommation nationale.

Certes, 32 projets de récupération des gaz torchés ont été réalisés par cette compagnie depuis 1973, tandis que les volumes de gaz associés produits ont pratiquement été quadruplés ces 33 dernières années.

Selon les responsables algériens, les différentes actions menées ont permis une réduction considérable des émissions de GES depuis 1973. Néanmoins, le taux de torchage est passé de 78,6% en 1970 à 8% en 2016.

La compagnie a récupéré, pour la période allant de 1980 à 2005, quelque 411.32 milliards de m^3, nonobstant que le gouvernement algérien a adopté d'importantes réglementations sur le torchage, en imputant des taxes lors de chaque autorisation de torchage de gaz.

Mission accomplie

Des objectifs ambitieux en matière d'élimination du torchage de routine sont inscrits parmi la stratégie de Sonatrach 2030 (SH30), et s'ils sont atteints en matière de réduction des gaz torchés à zéro d'ici 2030, cela permettrait au groupe de se hisser parmi les premiers groupes pétroliers dans l'initiative (ZRF2030), et de se positionner dans la liste des entreprises et organismes mondiaux.

M. R. Cheriti

Énergies renouvelables

En 2032, l'Algérie deviendra pionnière en Afrique ?

Lenteur. L'Algérie compte développer un partenariat *« d'exception »* avec l'Allemagne dans les domaines relatifs à l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la mise en place d'un plan hydrogène vert qui, graduellement, se substituera au gaz naturel.

La transition énergétique occupe une place importante dans le programme du gouvernement qui vise, outre l'intensification des efforts de prospection et de production des hydrocarbures, la diversification des sources énergétiques à travers le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique. Cette transition devrait permettre à notre pays de s'affranchir de manière progressive de la dépendance vis-à-vis des ressources conventionnelles et d'amorcer une dynamique d'émergence d'une énergie verte et durable qui s'appuie sur la mise en valeur de ressources d'énergie inépuisables. Néanmoins, le décalage est flagrant entre le discours officiel et la réalité du terrain.

L'Algérie ambitionne de devenir pionnière en Afrique dans le domaine des énergies renouvelables

Dans une réponse orale à une question devant les membres du Conseil de la nation à propos du renoncement par l'Etat au projet éco-énergétique Desertec dans le sud algérien, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chemseddine Chitour, a déclaré que ledit projet, qui était prévu dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne, n'a pas vu le jour pour la simple raison que les banques ont refusé de le financer à cause de son coût d'investissement *« dépassant les 450 milliards de dollars »*.

Dans ce cas, autant dire que la volonté politique est loin de s'imposer pour un projet inscrit dans le plan d'action du gouvernement. Sinon, peut-on affirmer que c'est plutôt une affaire des lobbies pétroliers et gaziers qui se voient menacés par l'émergence d'un projet aussi ambitieux. Nonobstant tous les couacs qui ont freiné la concrétisation de ce mégaprojet des énergies renouvelables, cela n'a pas empêché la coopération algéro-allemande en matière d'énergies renouvelables de se poursuivre, du moins pour renouer les contacts dans ce sens.

Aussi, en haut lieu, les choses reprennent leur cours, comme en témoigne la dernière audience accordée par le président de la République à l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Mme Elisabeth Wolbers. Au sortir de cette entrevue, la diplomate allemande a évoqué la coopération dans le secteur de l'énergie, considérant qu'il s'agit d'un partenariat *« concentré sur les questions de la transition énergétique où il y a plusieurs projets à développer, notamment le domaine de l'hydrogène vert »*.

D'ailleurs, l'Algérie compte développer un partenariat *« d'exception »* avec l'Allemagne dans les domaines relatifs à l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la mise en place d'un plan hydrogène vert qui, graduellement, se substituera au gaz naturel. Mieux encore, l'Algérie ambitionne de devenir pionnière en Afrique dans le domaine des énergies renouvelables à l'horizon 2032, d'après Chitour.

L'intérêt pour l'Algérie de s'inscrire dans une telle logique est expliqué par le ministre qui a mis en garde qu'à l'horizon 2035, il y aura un grand déficit en matière d'hydrocarbures, d'où l'obligation de se tourner résolument vers les énergies renouvelables. Il a ajouté que *« l'Algérie a dix ans devant elle pour sortir de cette dépendance et réaliser des projets d'économie d'énergie »*.

Les explications d'un expert

L'analyse de l'état des lieux du secteur des énergies renouvelables par un spécialiste du domaine, en l'occurrence le directeur général du Cluster Energie solaire, Boukhalfa Yaïci, est interprétée par certains comme une remise en cause de la politique nationale relative à ce secteur. A l'occasion d'une émission de la Chaîne 3 de la Radio nationale, l'expert s'est montré quelque peu très critique dans son exposé du programme des EnR dans notre pays.

Bien que des efforts soient déployés ces derniers mois par les responsables pour insuffler une nouvelle dynamique aux actions déjà entreprises dans ce domaine, Yaïci a tenté d'apporter sa contribution pour faire avancer les choses. Armé d'arguments techniques, l'expert a précisé qu'*« on devait être entre 2.600 et 4.500 mégawatts en 2020, alors que nous sommes à moins de 400 MW, aujourd'hui »*. Pour remédier à cette situation, l'invité de la Rédaction a estimé qu'*« il nous manque un chef d'orchestre pour faire cette transition énergétique. Et il ne peut être que le président de la République »*.

Yaïci a remis en cause l'implication de Sonelgaz dans le processus de la transition énergétique. *« Dans le plan Sonelgaz de 2035, peu de place a été laissée pour le renouvelable »*, a-t-il constaté, avant d'appeler à *« arrêter le programme de Sonelgaz pour le combiner et s'étaler vite sur le renouvelable »*. Revenant sur le programme du ministère de la Transition énergétique pour l'année en cours, Yaïci a relevé que *« nous n'avons pas les moyens de lancer 1.000 MW »*. Pour le réaliser, *« il faut 1.000 ingénieurs, 1.000 techniciens, des juristes, des financiers. Il faut avoir du verre, de l'acier, de l'aluminium et autres composants pour fabriquer les panneaux solaires, des câbles ou autres structures »*. Choses dont l'Algérie ne dispose pas pour le moment.

L'instabilité juridique est également indiquée comme un frein pour le développement de ce processus. *« Nos capacités sont de 290 MW. Elles ne pourront pas être mises sur le marché à prix compétitifs pour cause d'instabilité dans l'élaboration des textes réglementaires »*, accusant au passage le ministère de l'Industrie d'être derrière cette situation, après la suppression de l'importation des CKD. Enfin, sur le chapitre des solutions, le premier responsable du Cluster Energie solaire recommande une véritable ouverture sur le privé, adossée à une règle du jeu transparente■

R. B.

Pétrole

L'Opep décide de poursuivre l'augmentation de la production

Les pays producteurs de pétrole liés par l'accord Opep+ ont décidé, ce 1er avril, d'alléger progressivement leurs coupes de production d'or noir.

L'Opep et ses dix alliés augmenteront ainsi le volume de 350.000 barils par jour en mai et juin, puis de 441.000 barils en juillet, a précisé le ministre saoudien de l'Energie et chef de file de l'alliance, Abdelaziz ben Salmane.

L'organisation se félicite *« des améliorations du marché soutenues par les programmes de vaccination »* dans le monde et *« des politiques de relance dans les économies clés »*, sans pour autant se départir de sa *« prudence face à la volatilité observée ces dernières semaines »*■

Art & Science of Amazing Protection

Industrie minière

Un plan d'action pour relancer le secteur

Encourageant. L'Algérie recèle un potentiel considérable en ressources minières. Que ce soit au nord ou au sud du pays, de nombreux sites abritant des substances métalliques et non métalliques ont été identifiés durant les différentes opérations d'exploration lancées par les pouvoirs publics.

Avec la volonté du gouvernement de lancer une profonde diversification de l'économie nationale, le secteur se présente comme l'une des alternatives les plus à même de concrétiser cette vision. Dans cet ordre d'idées, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis en exergue l'intérêt porté à ce secteur, ce qui s'est traduit par la mise en place d'un plan s'étalant sur quatre années (2020-2024) dans l'optique de développer cette industrie minière.

Selon les explications du ministre, il s'agira de l'adaptation du cadre réglementaire aux exigences de l'heure mais également une intensification de l'exploration et de la recherche dans les quatre coins du pays, en associant le privé national et les investisseurs étrangers. Il s'agit, en fait, d'un axe principal dans le développement de nombreuses branches industrielles, à commencer par l'industrie métallurgique. Mais pas que. Il est également possible d'intensifier les recherches de certaines substances qui sont largement demandées par des industries de pointe, à l'image de l'électronique et de l'informatique.

Mais pour commencer, le gouvernement a déjà posé les bases d'un partenariat avec la Chine pour l'exploitation de la mine de fer de Ghar Djebilet. Un mémorandum d'entente a été signé par Feraal, l'Entreprise nationale de fer et de l'acier, et un groupement de trois entreprises chinoises, Heyday Solar, CWE et MCC. Le projet de production et de transformation du minerai de fer s'étalera sur trois années et devra fournir à terme des quantités de fer qui peuvent être exportées vers de nombreux marchés. Bien avant ce pas qualitatif dans l'exploitation de la plus grande mine au monde, l'Algérie a déjà concrétisé 26 projets dans le secteur, avait déclaré récemment le ministre en charge du secteur. Totalisant un montant de 1,2 milliard de dinars, ces projets se concentrent dans les minéraux industriels, l'exploitation du soufre, les pierres semi-précieuses, le manganèse et les terres rares. Ce sont des projets qui peuvent redynamiser davantage le secteur qui a connu un léger ralentissement en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.

Pour donner un coup d'accélérateur à l'investissement dans le secteur minier, le ministère de l'Énergie et des Mines entend, par ailleurs, revoir la loi minière en vue de l'adapter aux besoins du pays en investissement mais également introduire des amendements susceptibles d'encourager les investissements■

S. B.

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Économie numérique

Un moteur de croissance économique en gestation

Evolution. Le numérique est devenu la colonne vertébrale de toute économie. Que ce soit pour les paiements, la production ou la commercialisation, le numérique est l'élément central sur lequel compte toute entité économique.

Le développement des technologies du numérique a permis à l'économie mondiale de faire un saut qualitatif inédit depuis une dizaine d'années. Ce rythme d'évolution a également touché des pans de l'économie nationale, laquelle a tiré profit des avantages qu'offrent le Net dans les activités commerciales, les transactions en ligne ainsi que la création du contenu. L'opportunité qu'offre le numérique pour les entreprises a été aussi d'un apport indéniable pour les opérateurs économiques soucieux d'améliorer leur visibilité sur Internet afin de pouvoir toucher le plus grand nombre de clients.

Le numérique est devenu ainsi la colonne vertébrale de toute économie. Que ce soit pour les paiements, la production ou la commercialisation, le numérique est l'élément central sur lequel compte toute entité économique, d'où l'importance de renforcer sa présence dans les différents compartiments de l'économie nationale. Dans ce sens, le gouvernement, soucieux d'accompagner les efforts consentis dans ce créneau, a décidé de prendre à bras-le-corps cette question. Parmi les mesures concrétisées pour encourager cet élan de croissance, la création d'un fonds public dédié aux start-up (Algerian startup fund).

A ses côtés, un accélérateur, Algeria Venture, a été également mis en place en vue d'apporter de l'aide aux start-up naissantes. Cette structure a pour missions d'offrir un accompagnement complet aux startuppeurs, ce qui peut se matérialiser par des formations, des programmes de coaching mais également de lancer des appels à candidatures pour les idées novatrices.

En plus de cet accompagnement si précieux au début de leurs activités, les start-up peuvent bénéficier d'une orientation pour pouvoir trouver les finances nécessaires à leurs projets. En plus de ces outils, d'autres mesures incitatives ont été décidées dans l'objectif de faire des start-up un véritable moyen de création d'entreprises mais également de concrétisation d'innombrables idées et projets novateurs dans le numérique. Inutile de rappeler que les plus grandes entreprises du numérique dans le monde ont été lancées à partir d'une idée, et elles ont fait le passage obligé de start-up.

L'importance de ce créneau porteur a été, par ailleurs, au centre des assises nationales de l'économie de la connaissance organisées dernièrement. Une rencontre ayant permis aux intervenants dans le secteur d'échanger sur le sujet, mais plus important de dégager des recommandations à concrétiser sur le terrain, dont l'intensification des investissements dans le domaine. Une démarche qui permettra un meilleur accès aux TIC et aux équipements technologiques.

La vulgarisation du numérique offre aussi au pays une base solide pour faire le passage vers une économie entièrement numérisée■

S. B.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU **RECRUTEMENT**

A trois mois du début de la saison estivale

L'été s'annonce « *chaud* » pour les professionnels du tourisme

Décadence. Treize mois après la décision des autorités de fermer les frontières du pays, l'Algérie vit en autarcie et n'accueille plus aucun touriste. Les professionnels du tourisme prennent leur mal en patience et espèrent la levée des restrictions sur les voyages avant le début de la prochaine saison estivale.

Le 23 février 2021, Mohamed Boughazi prenait ses fonctions à la tête du ministère du Tourisme. Dans une allocution lors de la cérémonie de passation des consignes tenue au siège du ministère à Alger, M. Boughazi a déclaré être à la tête d'un secteur *« sensible et vital, notamment en matière de création de richesse »*. Mais comment peut-on parler de création de richesse alors que les professionnels traversent une annus horribilis, durant laquelle il n'a été question que de sauver les meubles.

Selon l'expert international et président du Snav, Saïd Boukhelifa, le manque à gagner pour les opérateurs nationaux dépasse les 500 millions de dinars**.** Dans un entretien accordé à un titre de la presse nationale, il évoque un déficit de 2 à 3 millions de dinars minimum de pertes pour les nouvelles agences, et de 10 à 30 millions de dinars pour les spécialistes dans le créneau du tourisme religieux, Hadj-Omra.

Le bilan dressé par Boukhelifa est dramatique. Au terme d'une saison 2020 au goût de faillite, plus de 1.000 agences ont fermé, un autre millier suivra à la fin du printemps, *« car au total, cela fera quatre saisons ratées, printemps, été, hiver 2020 et printemps 2021, auquel il faudrait rajouter la fermeture des aéroports et la suspension des lignes aériennes au départ de l'Algérie »*, explique l'expert.

Les voyagistes redoutent le spectre d'une nouvelle année blanche

Dans n'importe quel secteur économique, la création de richesse est tributaire des investissements. Dans le cas du tourisme, la promotion et l'accompagnement sont les deux autres maillons essentiels à la réussite de la chaîne de valeur de ce secteur si sensible aux fluctuations d'ordre macroéconomique. Or, tous les indicateurs convergent vers une situation de statu-quo en 2021. A commencer par la question des frontières et la reprise des vols internationaux qui tarde à se dessiner. En effet, et malgré une baisse constante des cas de contamination à la Covid-19, les autorités ne semblent pas convaincues par la réouverture des espaces aérien, maritime et terrestre pour permettre l'entrée de ressortissants sur le territoire algérien.

De plus, la cacophonie qui résulte de chaque information concernant une éventuelle ouverture des frontières irrite au plus au niveau les opérateurs du tourisme, qui ne savent plus sur quel pied danser. Mais ils ne sont pas les seuls à en pâtir . Acculée par sa situation financière difficile, la direction de la compagnie aérienne nationale algérienne Air Algérie a montré pour la première fois des signes d'impatience. Dans un communiqué publié lundi 29 mars, Air Algérie a annoncé un programme adapté pour *« une reprise progressive »* des vols.

« Toutes les destinations sont maintenues et leurs dates de reprise dépendent de la décision des pouvoirs publics pour l'ouverture des frontières et des décisions des pays de destinations concernant les modalités d'entrée sur leurs territoires », précisait le communiqué. Comprendre : la compagnie est prête pour la reprise des vols internationaux et n'attend que le feu vert des décideurs.

Autrement dit, une lueur d'espoir pour les agences de voyages, hôteliers et autres restaurateurs qui n'en demandent pas plus pour lancer la campagne été 2021. D'autant plus que la reprise des vols intérieurs d'Air Algérie au début du mois de décembre dernier a été jugée tardive par les voyagistes qui comptaient sur le tourisme local pour pouvoir combler un peu l'immense gouffre financier enduré en dix mois de suspension de leurs activités. Du côté des autorités, c'est silence radio. A ce jour, que nenni !

L'Algérie ne veut-elle pas de son tourisme ?

Devant autant de barrières à l'entrée des touristes en 2021, les professionnels s'interrogent, désormais, sur les intentions réelles du gouvernement quant au développement de ce secteur.

Une attitude *« rédhibitoire »* et *« dissuasive »,* jugent certains experts qui ne comprennent pas non plus les réticences affichées par les donneurs d'ordres. Car à vrai dire, ce ne sont ni les moyens ni le potentiel qui manquent ! En janvier 2020, et à quelques semaines seulement de l'apparition du premier cas de contamination à la Covid-19 en Algérie, l'organisation britannique British Backpacker Society (BBS) déclarait que le pays possède le meilleur potentiel en termes de tourisme d'aventure qui pourrait la propulser comme première destination mondiale pour partir en voyage d'aventure, selon un nouveau classement.

Une distinction confirmée en février 2021 par la compagnie Qatar Airways, qui fait désormais la promotion de la destination Algérie. Dans un tweet officiel, la compagnie déclarait que *« l'Algérie est actuellement classée comme la meilleure destination de voyage d'aventure au monde pour la prochaine décennie ! Commencez à planifier une visite à cette merveilleuse destination, où Qatar Airways effectue actuellement trois vols par semaine »*.

Pour Boukhlifa, la fermeture des frontières, qui perdure depuis mars 2020, finira par porter l'estocade au tourisme, à travers la prise en otage des agences. Tandis que le ministère du Tourisme annonçait entre 1,5 million et 2,7 de touristes par an, la moyenne annuelle était de 2.000 visiteurs par an, durant la période 1990-2020.

L'expert préconise comme premier remède à la décadence que vit ce secteur, la reprise du Schéma directeur d'aménagement touristique (Sdat), véritable cadre de références de 200 pages, qui traçait un formidable plan de développement harmonieux 2008-2030. Lors de son achèvement en 2007, ce projet ambitieux portait le slogan suivant : *« Le tourisme n'est plus un choix, mais un impératif, une priorité. Le tourisme constituera une ressource alternative aux hydrocarbures épuisables au cours de ce siècle »*■

K. B.

Chine vs USA

Une confrontation aux lendemains incertains

Inquiétudes. Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, Joe Biden n'a envoyé aucun message, même symbolique, marquant un *« nouveau départ »* des relations sino-américaines. Au contraire, vu de Pékin, Biden, c'est Trump plus les droits de l'Homme. Donc, Trump en pire.

La guerre commerciale que se livrent les deux superpuissances mondiales peut-elle vraiment mener un jour à la Troisième Guerre mondiale ? Dans un récit d'anticipation, deux anciens militaires américains décrivent l'engrenage infernal entre Pékin et Washington aboutissant à une catastrophe nucléaire. Leur livre, d'un réalisme glaçant, n'amuse personne à Washington, en raison des tensions croissantes avec Pékin.

Le monde en spectateur

La série sino-américaine n'est pas près de connaître son épilogue, quand bien même celle-ci a bien commencé avant la période de l'ex-président Trump. Du coup, depuis le début du conflit commercial, Donald Trump et Xi Jinping ont soufflé le chaud et le froid sur les relations commerciales entre les deux pays. En fait, les spécialistes des questions économiques et commerciales sino-américaines remontent à l'élection présidentielle américaine de 2016 pour expliquer le différend commercial. Alors en campagne électorale, Trump avait promis qu'il déchirerait l'ensemble des pactes commerciaux signés par les Etats-Unis depuis 50 ans. Du reste, il commença à mettre à exécution ses menaces une fois à la Maison-Blanche en décidant la mise en place *« sur 4 ans »* de taxes douanières sur les machines à laver et les panneaux solaires. La Chine, qui produit 60% des cellules photovoltaïques et 71% des panneaux solaires dans le monde, exprime son *« fort mécontentement »* et juge que les Etats-Unis détériorent l'environnement commercial mondial.

Le 2 avril 2018, après des semaines d'invectives des deux côtés, la Chine active des actions de représailles en guise de riposte, en prenant des mesures punitives contre 128 produits américains. Pékin ne s'en tient, cependant, pas là. Dénonçant la décision des Etats-Unis de taxer aussi les importations d'acier et d'aluminium, le gouvernement chinois élargit la liste au soja, le coton, le tabac, le whisky et la viande bovine. Un panier de produits dont le volume d'échange atteint les 50 milliards de dollars.Le 11 octobre 2019, à l'issue de deux journées de discussions à Washington, le président américain Donald Trump et le vice-Premier ministre chinois, Liu He, enterrent la hache de guerre

pour laisser la voie libre à un premier accord en vertu duquel, les Etats-Unis s'engageant à suspendre la hausse des droits de douane sur 250 milliards de dollars d'importations chinoises contre la promesse de concessions de la part de la Chine sur la propriété intellectuelle et les services financiers. Deux mois plus tard, c'est-à-dire le 12 décembre 2019, le locataire de la Maison-Blanche tweete : *« Nous sommes très proches d'un grand accord avec la Chine. »* Et d'ajouter : *« Ils le veulent, et nous le voulons aussi ! »*. Alors que les rumeurs se multipliaient sur la signature de cet accord après 19 mois de conflit, Pékin et Washington confirment qu'ils vont signer un premier texte partiel au début de l'année 2020.

En signe de bonne foi, Donald Trump reporte des droits de douane qui devaient entrer en vigueur au 15 décembre et allège les précédentes sanctions permettant de la sorte aux marchés de souffler. Néanmoins, ce n'est que partie remise. Avant de quitter la Maison-Blanche, force est de constater que le fougueux président Trump a quand même porté un sévère coup de grâce au géant des télécoms Huawei dans le but le donner un coup de frein au basculement de la suprématie technologique mondiale des Etats-Unis vers la Chine.

Biden marche sur les traces de son prédécesseur

Le moins que l'on puisse dire sur l'ambiance qui a prévalu lors de la première rencontre entre les États-Unis et la Chine sous le règne de Biden est que celle-ci a été qualifiée d'explosive. Selon des rapports de couverture de presse, l'administration Biden et la Chine ont, en effet, étalé, le 18 mars dernier en Alaska, des désaccords irréconciliables lors du premier face-à-face, mettant à nouveau en scène une confrontation sans merci entre puissances mondiales. *« Nous allons discuter de nos profondes inquiétudes au sujet des actes de la Chine s'agissant du Xinjiang »*, où Washington accuse Pékin de *« génocide »* contre les musulmans ouïghours, *« de Hong Kong, de Taïwan, des cyberattaques contre les États-Unis et de la coercition économique contre nos alliés »*, avait, d'emblée, énoncé le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, face à ses interlocuteurs.

« Chacun de ces actes menace l'ordre fondé sur des règles qui garantit la stabilité mondiale », a-t-il accusé. *« C'est pourquoi, il ne s'agit pas seulement de questions intérieures. »* La réponse chinoise a été tout aussi cinglante.

« La Chine est fermement opposée aux ingérences américaines dans les affaires intérieures de la Chine, et nous prendrons des mesures fermes en réponse », avait prévenu le plus haut responsable du Parti communiste chinois pour la diplomatie, Yang Jiechi. A ses côtés, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a dénoncé les dernières sanctions américaines, annoncées à la veille de cette réunion contre la reprise en main de Hong Kong par Pékin. *« Ce n'est pas comme cela que l'on accueille ses invités »*, a-t-il protesté. Autant dire que la hache de guerre a été déterrée alors que la réconciliation entre les deux protagonistes est loin d'être acquise.

Certains observateurs on estimé que la Chine ne se faisait pas d'illusion à cet égard. Elle savait qu'elle n'aurait pas la partie facile. Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, Joe Biden n'a envoyé aucun message, même symbolique, marquant un *« nouveau départ »* des relations sino-américaines. Au contraire, vu de Pékin, Biden, c'est Trump plus les droits de l'Homme. Donc, Trump en pire. Les tarifs douaniers ? Maintenus. Les mesures contre Huawei, ZTE et autres fleurons technologiques chinois ? Renforcées. La liste humiliante des responsables nommément sanctionnés en raison de la politique menée au Xinjiang ou à Hongkong ? Rallongée. Même chose sur le terrain diplomatique avec le renforcement des alliances et partenariats entre les Etats-Unis et les pays de l'Indo-Pacifique. Mi-mars, M. Blinken est allé jusqu'à qualifier Taïwan de *« pays »*, ce que même l'administration Trump s'était abstenue de faire.

Entre temps, sur le plan intérieur, le président Biden tente de donner aux Etats-Unis les moyens de mieux contrer la montée en puissance de l'ogre chinois. En annonçant en grande pompe son fameux plan d'investissements de 2.000 milliards de dollars dans les infrastructures, il a aussi estimé qu'il permettrait de mieux concurrencer la Chine. *« C'est le plus gros investissement américain dans l'emploi depuis la Seconde Guerre mondiale »* et on s'en *«souviendra encore dans 50 ans ! »*, a-t-il déclaré. « *Cela créera des millions d'emplois, des emplois bien rémunérés »*, a-t-il ajouté, estimant que les Etats-Unis seraient aussi *« plus compétitifs dans le monde »* et même en position de gagner face à la Chine■

K. R.

Rabah Arezki

Un pionnier de la finance

Il est, depuis le 1er octobre 2020, vice-président de la division Gouvernance économique et gestion des connaissances de la Banque africaine de développement (BAD). Lui c'est le Docteur Rabah Arezki, de nationalité algérienne.

A la Banque mondiale, il a piloté la mise au point de l'approche *« moonshot »* de la Banque pour le Moyen-Orient et l'Afrique, qui vise à obtenir une connectivité complète à l'internet et au paiement numérique.

« Il s'est fait le champion de l'agenda sur la loyauté de la concurrence et la transparence des données afin d'autonomiser et de libérer le potentiel des jeunes de la région », souligne la BAD. Avant de rejoindre la Banque mondiale, Dr Arezki a travaillé au Fonds monétaire international (FMI) de 2006 à 2017. Il a commencé sa carrière au FMI en tant qu'économiste et a été promu à la fonction de chef de l'unité des produits de base et de l'environnement au sein du département de la recherche.

De plus, il a piloté la formulation et la mise en œuvre de la réponse rapide du FMI à l'effondrement historique des cours du pétrole qui a commencé en 2014. Il a fourni des conseils aux autorités à travers le monde sur les politiques d'atténuation des risques.

Dr Arezki est maître de recherche à la John F. Kennedy School of Government de l'Université de Harvard (Etats-Unis), associé de recherche externe à l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) et chercheur au CESifo, un réseau mondial de recherche indépendant.

Il a publié de nombreux articles dans des revues universitaires de premier plan et dans des revues à orientation politique. Il est coéditeur et co-auteur de cinq livres, dont *Shifting Commodity Markets in a Globalized World.*

Nombre de ses travaux de recherche ont été largement cités dans les cercles universitaires et dans les médias qui comptent■

F. A.

TÜVRheinland CERTIFIED
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018
Management System
www.tuv.com
ID 9105084891

GROUPE DES SOCIÉTÉS HASNAOUI Spa
Bloc K10, Cité Makam Chahid. Sidi-Bel-Abbès 22000, Algérie
Tél. : + 213 (0) 48 77 03 17 / (0) 48 77 01 40
Fax : + 213 (0) 48 77 03 01
E-mail : info@groupe-hasnaoui.com

NOUS CONSTRUISONS LE BIEN-ÊTRE

PROMOTION IMMOBILIÈRE - EXPLOITATION DES CARRIÈRES - BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
CHIMIE DE LA CONSTRUCTION - MORTIERS PRÊTS À L'EMPLOI - EXTRUSION ALUMINIUM
MENUISERIE BOIS ET ALUMINIUM - EXPLOITATION ET TRANSFORMATION DE LA PIERRE
FAÇONNAGE DES ACIERS - RÉALISATION BTPH - TRAVAUX D'ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE - SERVICES

GROUPE DES SOCIÉTÉS
HASNAOUI
La Solution Globale
الحل الشامل

SERVICES DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

PAIEMENT PAR WEBMARCHAND

PAIEMENT PAR TPE

PAIEMENT PAR BARIDPAY

ALGÉRIE POSTE

L'ACTUEL 221 / Avril 2021 - Anep n° 2116005853